MODULE STRATEGIE TERRITORIALE

Construction de la stratégie territoriale, plans d'actions et impacts

Guide utilisateur et méthodologie

Révisions du document

Contributeur	Date
AURA-EE	03/05/2023

Contact : terristory@auvergnerhonalpes-ee.fr

L'objectif de ce document est de guider les utilisateurs de TerriSTORY[®] à la saisie d'une trajectoire cible et d'un plan d'actions sur la page Stratégie territoriale. Il décrit les différentes actions, les différents paramètres à saisir et expose la méthodologie de calcul employée.



Table des matières

1	Pag	Page Stratégie territoriale dans TerriSTORY®4			
2	Ac	cès à l	a page Stratégie territoriale	4	
3	Sai	sie de	trajectoire(s) cible(s)	6	
	3.1	Organi	sation du graphique (exemple pour Energie EnR produite)	6	
	3.2	Définiti	ion d'une trajectoire cible	7	
4	Sai	sie d'ı	un plan actions	8	
	4.1	Les ac	tions disponibles	9	
	4.2	La sais	sie des actions	9	
	4.3	Param	étrage des actions	11	
		4.3.1	Les paramètres généraux	11	
		4.3.2	Les paramètres avancés économiques	11	
		4.3.3	Les autres paramètres avancés	12	
	4.4	Détail	du paramétrage action par action	13	
		4.4.1	Actions « Bâtiment »	13	
		4.4.2	Actions « Mobilité »	21	
		4.4.3	Actions « Agriculture »	24	
		4.4.4	Actions « Industrie »	26	
		4.4.5	Actions « Production EnR »	29	
5	Imp	oacts o	des trajectoires et plans d'actions saisis	49	
	5.1	Les im	pacts énergétiques	50	
		5.1.1	Trajectoire et impacts sur la consommation énergétique	50	
		5.1.2	Trajectoire et impacts sur la production EnR	51	
		5.1.3	Trajectoires et impacts sur la production et la consommation d'énergie	51	
	5.2	Les im	pacts carbone	53	
	5.3	Les im	pacts polluants	54	
	5.4	Les im	pacts économiques	55	
		5.4.1	Investissement	55	
		5.4.2	Nombre d'emplois générés	55	
		5.4.3	Valeur ajoutée générée	56	
		5.4.4	Baisse de la facture énergétique	56	
		5.4.5	Retombées fiscales	56	
6	En	registr	ement des trajectoires et plans d'actions saisis	58	
7	Со	nsulte	r, modifier et partager des strategies territoriales	59	

	7.1	Charger une stratégie territoriale enregistrée par vous ou partagée par d'autres utilisateurs 59
	7.2	Supprimer une stratégie territoriale 60
	7.3	Partager une stratégie territoriale avec d'autres utilisateurs
	7.4	Publier une stratégie territoriale (réservé aux collectivités)
8	Exp	oort excel au format ADEME/PCAET et export des resultats
	8.1	Export Excel ADEME/PCAET61
	8.2	Export des résultats
Mét	hod	ologie de l'algorithme économique Impact sur l'emploi et la valeur
ajo	utée	
	Sour	ces des données
	Que	ques définitions
	Méth	nodologie
		Estimations des emplois directs64
		Estimation des emplois indirects65
		Calcul des différents ratios65
	Anne	exes

1 PAGE STRATEGIE TERRITORIALE DANS TERRISTORY®

La page Stratégie territoriale permet d'élaborer une vision prospective du territoire grâce :

- à l'estimation de l'impact socio-économique et environnemental d'actions et/ou de trajectoire cible (émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques, énergie consommée, EnR produite))
- la visualisation de la trajectoire énergétique et environnementale du territoire sélectionné.

Les acteurs territoriaux peuvent ainsi concevoir différents scénarios pour leur territoire.

Cette page permet également d'exporter les données de diagnostic climat-air-énergie territorial et les impacts de la stratégie territoriale renseignée dans TerriSTORY® dans un format compatible avec le cadre de dépôt PCAET de l'ADEME.

L'utilisation de ce module se fait en plusieurs étapes successives :

- Saisie de trajectoire(s) cible(s)
- Saisie d'un plan d'actions
- Visualisation des impacts des trajectoires et plans d'actions saisis
- Enregistrement des trajectoires et plans d'actions saisis
- Export Excel au format ADEME/PCAET

Ces différentes étapes sont détaillées ci-après.

2 ACCES A LA PAGE STRATEGIE TERRITORIALE

La page Stratégie territoriale dans TerriSTORY® est accessible sur le site <u>terristory.fr</u> par le menu présent à gauche sur le site.

Vous devez au préalable avoir sélectionné votre territoire (1). Ensuite cliquer sur l'icône dans le menu à gauche (2).



Puis cliquez sur Stratégie territoriale (3). La page Construction de la stratégie territoriale s'ouvre.

Organisation de la page Stratégie territoriale



- 1. Territoire sélectionné = territoire d'étude
- 2. Ajout de trajectoire(s) cible(s)
- 3. Liste d'actions disponibles à paramétrer
- 4. Lancement des calculs
- 5. Réinitialisation des valeurs et/ou des trajectoires : remet tous les paramètres à 0 et les valeurs par défaut
- 6. Export Excel au format Ademe/PCAET
- 7. Accès au guide utilisateur et à la méthodologie
- 8. Connexion à l'espace utilisateur et à la liste des stratégies territoriales enregistrées
- 9. Fermeture de la page et retour à l'interface cartographique

3 SAISIE DE TRAJECTOIRE(S) CIBLE(S)

Cette partie vous permet de saisir des trajectoires cibles jusqu'en 2050 pour les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, la consommation d'énergie ou la production d'énergie renouvelable (EnR), afin de comparer les objectifs visés par votre territoire avec ceux atteints en remplissant votre plan d'actions TerriSTORY[®] (cf. § 4).

Cliquez sur le bouton Ajouter des trajectoires énergie-climat (respectivement Ajouter les trajectoires qualité de l'air). 3 (resp. 6) graphiques apparaissent le premier pour les émissions de GES, le second pour la consommation d'énergie et le troisième pour la production d'énergie EnR (resp. pour les 6 types de polluants couverts dans TerriSTORY[®])

3.1 Organisation du graphique (exemple pour Energie EnR produite)



Le graphique représente les émissions de GES produites entre 2019 (année de référence basée sur la dernière année pour laquelle les données historiques sont disponibles c'est à dire 2018) (1). L'année de référence sert de repère pour la trajectoire si aucune action n'est mise en place sur le territoire.

La courbe de 2022 à 2050 est la trajectoire cible à définir par l'utilisateur (2). Les données sont modifiables pour chacune des années entre 2022 et 2050. La présence des données de trajectoires historique (2021 et avant) – présentent par ailleurs dans TerriSTORY® - est à signaler sur la partie gauche du graphique. Ces dernières sont non-modifiables.

Le tableau (**3**) indique pour chaque année la valeur et le pourcentage d'évolution des émissions de GES par rapport à l'année de référence.

Chaque graphique est disponible en valeur absolue et en %. Pour passer de l'un à l'autre cliquer sur le bouton Passer en mode % ou Passer en mode valeur (4). En mode pourcentage, le pourcentage est calculé par rapport à l'année de référence (2021). Le pourcentage de l'année de référence a donc une valeur 0%.

Le graphique présente par défaut une courbe en pointillée rouge (5). Elle représente une projection du SRADDET vis-à-vis des valeurs de référence du territoire. Cette projection est calculée en appliquant les objectifs en % de réduction (ou de hausse pour la production EnR) tels que définis par le SRADDET en fonction des valeurs de l'année de référence pour le territoire choisi. Ces valeurs ne sont données qu'à titre indicatif, certains territoires pouvant faire mieux que le SRADDET sur certains points, et moins bien sur d'autres. Cet affichage est désactivable en cliquant sur la coche entre le graphique et le tableau (6).

3.2 **Définition d'une trajectoire cible**

La fonctionnalité Ajouter des trajectoires cibles finales vous permet de visualiser, ajuster ou saisir des trajectoires cibles.

Si vous avez élaboré et déposé sur la plateforme <u>territoires-climat.ademe.fr/opendata</u> de l'ADEME un PCAET, les objectifs, que vous vous êtes fixés, apparaissent directement sur le graphique. Si toutefois, ce n'était pas le cas, sachez que les données des PCAET déposés sont importées régulièrement par l'administrateur régional de TerriSTORY®.

Vous avez la possibilité de modifier les paramètres (tant en valeurs qu'en pourcentage) de la trajectoire PCAET de 2 manières :

- En sélectionnant le point correspondant à une année n, sur la courbe et en le déplaçant jusqu'à la valeur cible souhaitée. Dans l'exemple ci-dessous, nous fixons un objectif à 2050.
- En modifiant directement les valeurs annuelles dans le tableau situé en dessous du graphique.



Si vous ne souhaitez pas saisir de trajectoire cible à partir des valeurs et objectifs du PCAET importé, cliquez ici. Objectifs PCAET

La trajectoire PCAET disparait. Vous pouvez alors, saisir une trajectoire cible à partir de l'année de référence. Pour cela, sélectionnez le point correspondant à une année n, sur la courbe et déplacez-le jusqu'à la valeur cible souhaitée, ou modifiez les valeurs directement dans le tableau situé en dessous du graphique. Dans l'exemple ci-dessous, nous fixons un objectif à 2050.

Les valeurs et pourcentages se mettent automatiquement à jour pour toutes les années intermédiaires de manière linéaire. Dans cet exemple, la consommation d'énergie passe de 1873.8 GWh en 2021 à 843.2 GWh en 2050. Ce qui fait une réduction de 55% de la consommation entre 2021 et 2050.

Si vous souhaitez définir un ou plusieurs objectifs intermédiaires, il suffit de sélectionner les points correspondant sur la courbe et de les déplacer. Dans l'exemple ci-après, on considère qu'on a un objectif de réduction de la consommation de -25% en 2030 par rapport à 2021et que les actions définies n'auront un effet qu'à partir de 2024. On a donc modifié sur la courbe le point de l'année 2030 pour le placer à -20% et le point 2024 pour le remettre à la valeur de référence.

Vous avez également la possibilité d'ajuster vos trajectoires cibles en saisissant des valeurs directement dans le tableau.



La trajectoire cible définie apparaîtra sur le graphique d'impact (cf. § 5). Valeur de référence

Vous pouvez à tout moment réinitialiser la saisie des trajectoires en cliquant sur le bouton Réinitialiser les trajectoires cibles (cf. action 5 dans la description de la page Stratégie territoriale (§ 2)).

Lancer le calcul	Export Excel ADEME	Export des résultats	Réinitialiser les valeurs 🤇	Réinitialiser les trajectoires cibles	

4 SAISIE D'UN PLAN ACTIONS

Cette partie du module permet de saisir les actions structurantes d'un plan d'actions et d'en calculer les impacts socio-économiques et environnementaux.

4.1 Les actions disponibles

Les actions disponibles dans TerriSTORY[®] couvrent les champs suivants : le **bâtiment**, la **mobilité durable**, l'agriculture, l'industrie et la production EnR. Les actions disponibles au moment de la rédaction de ce guide sont les suivantes :

Bâtiment :

- Rénovation résidentielleRénovation tertiaire
- Conversion des équipements de chauffage dans le résidentiel
- Conversion des équipements de chauffage dans le tertiaire

Mobilité :

- Réduction des distances domicile-travail parcourues
- Augmentation du covoiturage
- Voies cyclables
- Motorisation alternative pour les transports en commun

Agriculture :

- Réduction consommation énergétique dans l'agriculture
- Réduction des émissions non énergétique dans l'agriculture

Industrie :

- Réduction consommation énergétique dans l'industrie
- Réduction des émissions non énergétique dans l'industrie

Production ENR :

- Centrale hydroélectrique
- Centrale photovoltaïque au sol
- Chaufferie bois
- Éolien
- Installation solaire thermique combinée (chauffage et eau chaude sanitaire)
- Installation solaire thermique eau chaude sanitaire sur logement collectif
- Méthanisation en injection sur le réseau de gaz
- Méthanisation en cogénération
- Modification du mix énergétique d'un réseau de chaleur
- Installation d'un réseau de chaleur EnR/Gaz
- PV sur toiture résidentielle petite toiture
- PV sur toiture tertiaire grande toiture
- PV ombrières de parking

4.2 La saisie des actions

Pour saisir une action, il faut cocher l'action puis saisir les paramètres de dimensionnement de l'action (cf. détail par action dans les paragraphes suivant) pour le(s) année(s) correspondante(s)).

Saisissez les paramètres uniquement pour l'année de mise en place de l'action. Ce n'est pas la peine de répéter l'année suivante. Par exemple, si vous prévoyez d'installer un méthaniseur en cogénération en 2030, renseignez les données (nombre de méthaniseurs et puissance moyenne) pour 2030. TerriSTORY[®] calculera les impacts de ce méthaniseur pour 2030 mais également pour les années suivantes : ainsi les productions thermique et électrique de ce méthaniseur seront comptabilisées dans la production EnR du territoire pour 2030, 2031, 2032, … jusqu'à 2050 sans qu'il soit nécessaire de renseigner le méthaniseur pour chacune des années.

Point de vigilance : seules les actions de conversion des équipements de chauffage pour les secteurs résidentiel et tertiaire adoptent un fonctionnement un peu distinct. Une interpolation des valeurs d'entrée est en effet réalisée entre les différentes années saisies par l'utilisateur. Des impacts peuvent donc aussi être constatés sur ces années interpolées ; plus d'information en section 4.4.1.3 et 4.4.1.4.



Vous pouvez à tout moment réinitialiser la saisie du plan d'actions en cliquant sur le bouton Réinitialiser les valeurs. Attention, cette action réinitialise également les paramètres que vous auriez pu modifier.

Vous trouverez, ci-après, le détail des paramètres à renseigner pour chacune des actions disponibles dans TerriSTORY[®].

Pour mesurer les impacts du plan d'actions, une fois toutes les actions du plan d'actions saisies, cliquez sur Lancer le calcul.

Lancer le calcul Export Excel ADEME Réinitialiser les valeurs Réinitialiser les trajectoires cibles

Les résultats d'impacts apparaissent en bas de la page (pour la visualisation détaillée et l'interprétation des impacts, vous reporter au § 5).



4.3 Paramétrage des actions

Pour chaque action, 3 types de paramètres sont disponibles.

4.3.1 Les paramètres généraux

Les paramètres généraux dimensionnent l'ampleur des actions. Il est possible de les saisir de 2018 à 2050 pour permettre à l'utilisateur de planifier ses actions. Ils sont requis pour lancer le calcul sur au moins une année.

Les actions sont à renseigner uniquement l'année de mise en œuvre. Ensuite elles sont automatiquement considérées comme opérationnelles les années suivantes.

Ex : le nombre de rénovations envisagées dans le résidentiel et la surface moyenne des logements pour l'action rénovation résidentielle

Actions Bâtiment Rénovation résidentielle Nombre de logements rénovés (nb) Surface moyenne par logement (m² SHON)

4.3.2 Les paramètres avancés économiques

Les paramètres avancés économiques permettent de calibrer les retombées économiques (emplois et valeur ajoutée) sur le territoire choisi en fonction de l'activité économique du territoire. L'utilisateur saisit la part locale captée par les entreprises du territoire pour chaque phase d'investissement et de maintenance pour la réalisation de l'action. Pour chaque maillon du projet, l'utilisateur peut modifier la valeur par défaut entre 0% et 100% ce qui veut dire respectivement :

- 0% : pour ce maillon, tout est réalisé et/ou acheté dans des entreprises à l'extérieur du territoire
- 100% : pour ce maillon tout est réalisé et/ou acheté au sein du territoire.

Ce sont des paramètres optionnels avec des valeurs par défaut mais il est vivement conseillé de compléter cette partie.

En effet, la part captée par le territoire est calculée par défaut à partir des effectifs en emploi du territoire et des secteurs liés à l'action (effectifs salariés territoriaux corrigés par la part de non-salariat calculée à l'échelle nationale). Toutefois cette estimation est approximative et il est vivement conseillé

à l'utilisateur de renseigner la part territoire (nommée « part captée par le territoire ») dans TerriSTORY[®] d'après sa connaissance du territoire.

Exemple : action rénovation résidentielle

Grandes phases projet	Maillon détaillé	Part captée par la France (%)	Part captée par le territoire (%
Conception/pilotage	Maitrise d'œuvre	100	76.3
Distribution d'équipements	Distribution chaudière	100	56.5
Distribution d'équipements	Distribution fenêtres/portes	100	56.5
Distribution d'équipements	Distribution matériaux isolants	100	56.5
Distribution d'équipements	Distribution ventilation	100	56.5
Exploitation	Maintenance chaudière	100	62.3
Fabrication d'équipements	Chaudière à condensation	56	100
Fabrication d'équipements	Fenêtres et portes	91	100
Fabrication d'équipements	Matériaux isolants	72	100
Fabrication d'équipements	Système de ventilation	47	100
Installation des équipements	Installation chaudière	100	62.3
Installation des équipements	Installation fenêtres/portes	100	62.3
Installation des équipements	Installation matériaux isolants	100	62.3
Installation des équipements	Installation ventilation	100	62.3

4.3.3 Les autres paramètres avancés

Les autres paramètres avancés permettent d'affiner le paramétrage des actions que les utilisateurs souhaitent mener. Ces paramètres sont pris en compte pour calculer les impacts sur les émissions de GES, la production et les gains énergétique, les retombées fiscales.

Les emplois et la valeur ajoutée sont calculés indépendamment.

Exemple : action rénovation résidentielle

Modifier les autres paramètres

Paramètres remplis par défaut, à modifier pour votre territoire si nécessaire Répartition des rénovations par niveau de performance énergétique

Un niveau de rénovation correspond à un changement de classes DPE : niveau faible et moyen correspond à un passage à la classe supérieure (ex. : de G à F), niveau performant à un passage à deux classes au dessus (ex. : de G à E), niveau très performant à un passage à trois classes au dessus (ex. : de G à B)

Paramètre	Unité	Valeur
pourcentage de rénovations énergétiques faibles	%	20
pourcentage de rénovations énergétiques moyennes	%	20
pourcentage de rénovations énergétiques performantes	%	30
pourcentage de rénovations énergétiques très performantes	%	30

La somme des pourcentages par différent niveau de rénovation doit faire 100%

 Gain attribué au chauffage 	
--	--

Paramètre	Unité	Valeur
Gains attribués au chauffage	%	90

4.4 Détail du paramétrage action par action

4.4.1 Actions « Bâtiment »

4.4.1.1 Rénovation résidentielle

Le paramétrage de l'action rénovation résidentielle permet d'estimer son impact sur :

- La consommation d'énergie du territoire
- Les émissions de polluants du secteur résidentiel
- La baisse de la facture énergétique
- L'investissement nécessaire
- Le nombre d'emplois générés dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- La valeur ajoutée générée dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- Les retombées fiscales

Paramètres généraux

Paramètres à saisir pour dimensionner l'action :

2

- Nombre de logements rénovés (Nb)
- Surface moyenne par logement (m² SHON)

Saisir uniquement l'année de mise en place de l'action. Les améliorations mises en place seront prises en compte automatiquement pour les années suivantes.

-	Paramètres économ	iques
---	-------------------	-------

Grandes phases projet	Maillon détaillé	Secteur NAF ¹ associé	
Conception/pilota ge	Maitrise d'œuvre	Ingénierie, études techniques	
Distribution d'équipements	Distribution chaudière	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage	
Distribution d'équipements	Distribution fenêtres/portes	Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction	
Distribution d'équipements	Distribution matériaux isolants	Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction	
Distribution d'équipements	Distribution ventilation	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage	
Exploitation	Maintenance chaudière	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	
Fabrication d'équipements	Chaudière à condensation	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central	
Fabrication d'équipements	Fenêtres et portes	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	
Fabrication d'équipements	Matériaux isolants	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matière plastiques	
Fabrication d'équipements	Système de ventilation	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	
Installation des équipements	Installation chaudière	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	
Installation des équipements	Installation fenêtres/portes	Travaux de menuiserie bois et PVC	
Installation des équipements	Installations matériaux isolants	Travaux d'isolation	
Installation des équipements	Installation ventilation	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	

- Autres paramètres avancés

Répartition des rénovations par niveau de performance énergétique

Paramètre	Unité	Valeur	Explication des valeurs par défaut
Pourcentage de rénovations énergétiques faibles	%	20	Source : Scénario Rénovons, adapté à la région
Pourcentage de rénovations énergétiques moyennes	%	20	Source : Scénario Rénovons, adapté à la région
Pourcentage de rénovations énergétiques performantes	%	30	Source : Scénario Rénovons, adapté à la région
Pourcentage de rénovations énergétiques très performantes	%	30	Source : Scénario Rénovons, adapté à la région

La somme des différentes parts doit être égale à 100%.

¹ NAF : Nomenclature d'Activités Française. Lien INSEE : <u>https://www.insee.fr/fr/information/2406147</u>

Gains attribués au chauffage

Paramètre	Unité	Valeur	Explication des valeurs par défaut
Gains attribués au chauffage	%	90	La proportion des gains énergétique de rénovation liée à la rénovation du chauffage

4.4.1.2 Rénovation tertiaire

Le paramétrage de l'action de la rénovation tertiaire permet d'estimer son impact sur :

- La consommation d'énergie du territoire
- Les émissions de polluants du secteur tertiaire
- La baisse de la facture énergétique
- L'investissement nécessaire
- Le nombre d'emploi généré dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- La valeur ajoutée générée dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- Les retombées fiscales
 - Paramètres généraux

Paramètres à saisir pour dimensionner l'action :

2

- Surface de bâtiment tertiaire rénové (m² SHON)
- Part du niveau de rénovation « Faible » sur l'ensemble des rénovations (%)
- Part du niveau de rénovation « Performante » sur l'ensemble des rénovations (%)

La somme des différences parts doit être égale à 100%.

Saisir uniquement l'année de mise en place de l'action. Les améliorations mises en place seront prises en compte automatiquement pour les années suivantes.

Grandes phases projet	Maillon détaillé	Secteur NAF ² associé
Conception/pilota ge	Maitrise d'œuvre	Ingénierie, études techniques
Distribution d'équipements	Distribution chaudière	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage
Distribution d'équipements	Distribution fenêtres/portes	Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction
Distribution d'équipements	Distribution matériaux isolants	Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction
Distribution d'équipements	Distribution ventilation	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage
Exploitation	Maintenance chaudière	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation
Fabrication d'équipements	Chaudière à condensation	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central
Fabrication d'équipements	Fenêtres et portes	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction

Paramètres économiques

² NAF : Nomenclature d'Activités Française. Lien INSEE : <u>https://www.insee.fr/fr/information/2406147</u>

Fabrication d'équipements	Matériaux isolants	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
Fabrication d'équipements	Système de ventilation	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
Installation des équipements	Installation chaudière	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation
Installation des équipements	Installation fenêtres/portes	Travaux de menuiserie bois et PVC
Installation des équipements	Installations matériaux isolants	Travaux d'isolation
Installation des équipements	Installation ventilation	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation

- Autres paramètres avancés

Gain énergétique par niveau de rénovation

Paramètre	Unité	Valeur	Explication des valeurs par défaut
Gain énergétique pour des rénovations de niveau faible	%	15	Correspond à une amélioration de la consommation moyenne unitaire, en restant finalement dans la même étiquette énergétique
Gain énergétique pour des rénovations performantes	%	40	Cela correspond à un gain d'une étiquette énergétique

Répartition des rénovations par sous-secteur

Paramètre	Unité	Valeur	Explication des valeurs par défaut
Enseignement et recherche	%	20	Répartition par potentiel d'amélioration
	70	20	dans la région. Source : CEREN
Infrastructure sportives	%	10	Répartition par potentiel d'amélioration
initastructure sportives		10	dans la région. Source : CEREN
Santá at action acciela	%	10	Répartition par potentiel d'amélioration
Sante et action sociale		10	dans la région. Source : CEREN
Commerces	%	10	Répartition par potentiel d'amélioration
Commerces		10	dans la région. Source : CEREN
Coféa, hôtola at rootouranta	%	10	Répartition par potentiel d'amélioration
		10	dans la région. Source : CEREN
Burgoux at administrations	%	20	Répartition par potentiel d'amélioration
Bureaux et administrations		20	dans la région. Source : CEREN
Transporto	%	20	Répartition par potentiel d'amélioration
Папъронъ		20	dans la région. Source : CEREN

La somme des différentes parts doit être égale à 100%.

4.4.1.3 Conversion des équipements de chauffage dans le résidentiel

Cette action permet à l'utilisateur de simuler l'impact d'une conversion des équipements énergétiques utilisés pour le chauffage dans le secteur résidentiel. À partir d'une répartition initiale des parts de marché d'équipements de chauffage du parc résidentiel, l'utilisateur indique une nouvelle répartition cible pour les années futures de son choix.

Six types d'équipements de chauffage sont considérés dans cette action :

- chauffage biomasse
- pompes à chaleur (PAC)
- réseaux de chaleur
- radiateurs électriques (effet Joule)
- chaudières gaz
- chaudières fioul-GPL

Le paramétrage de l'action conversion des équipements de chauffage dans le résidentiel permet d'estimer son impact sur :

- La répartition par vecteur énergétique de la consommation d'énergie du secteur résidentiel
- Les émissions de gaz à effet de serre
- Les émissions de polluants du secteur résidentiel
- La baisse de la facture énergétique
- L'investissement nécessaire
- Le nombre d'emplois générés dans la phase d'investissement (fabrication, distribution, installation)
- La valeur ajoutée générée dans la phase d'investissement (fabrication, distribution, installation)
 - Paramètres généraux

Paramètres à saisir pour dimensionner l'action :

- Part de chaque équipement de chauffage dans la consommation énergétique de chauffage du secteur résidentiel

Pour les années souhaitées, l'utilisateur remplit la répartition voulue pour les différents équipements de chauffage (exemple de remplissage pour les années 2040 et 2050 dans l'image ci-dessous). La somme des équipements pour chacune des années complétées doit être égale à 100%.

A noter qu'une indication sur la répartition initiale entre les différents équipements de chauffage est apportée à l'utilisateur (cases vertes dans l'image ci-dessous) ; cette répartition est insérée au niveau de l'année de référence (= dernière année où les données de consommation énergétique sont présentes dans TerriSTORY[®] : 2019 dans l'exemple ci-dessous). Les calculs ayant été arrondis à 1 chiffre après la virgule dans le tableau, il est possible que la somme des équipements ne fasse pas 100%. En pratique, dans les calculs détaillés, la répartition initiale donne bien un total égal à 100%

✓ C	onversi	on équip	pement	de chau	ffage re	ésidentie	1												
							2019	2020	2021	202	2 202	202	4 202	5 2026	5 2027	202	8 2029	2030	2031
Rép	artition	du moo	le de ch	auffage	- Chauf	fage Ele	c 15.0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			(%))				\sim										~	
2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	
0	0	0	0	0	0	0	0	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	
							2019	2020	2021	202	2 202	23 202	4 202	5 2026	5 2027	202	8 2029	2030	2031
Ré	partition	n du moo	de de ch	auffage	- Chau	dière Ga	z 24.6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			(%))				0										\sim	
2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	
0	0	0	0	0	0	0	0	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	
							2019	2020	2021	202	2 202	3 202	4 202	5 2020	5 2027	202	8 2029	2030	2031
Dán	artition	du mod	o do obr	uffaga	Chauc	liàro Eior	15.8	0	0	0	0	0 202	0	0	0	0	0	0	0
Kep	artition	uu mou	GPL	(%)	- Chaut	liere riot	10.0	U U	U	U	U	U	U	U	U	U	U	U	U
2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2030	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	
0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	
0	U	U	U	U	U	U	U	U	U	U	U	U	U	U	U	U	•		
							2019	2020	2021	202	2 202	202	4 202	5 2020	5 2027	202	8 2029	2030	2031
F	Répartiti	on du m	ode de	chauffa	ge - Cha	auffage	27.5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			biomas	se (%)															
2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	
0	0	0	0	0	0	0	0	28	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30	
							2019	2020	2021	1 202	2 202	202	4 202	5 2026	5 2027	202	8 2029	2030	2031
R	épartitio	on du me	ode de d	chauffag	ge - Rés	eaux de	14.8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			chaleu	r (%)				0										\sim	
2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	
0	0	0	0	0	0	0	0	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25	
								~										~	-
1							2019	2020	J 2021	202	2 202	3 202	4 202	2020	b 2027	202	8 2029	2030	2031
ł	(epartiti	on du m	chaleu	cnautfa r (%)	ge - Poi	mpes à	2.4	U	U	U	0	U	U	U	U	U	U	U	U
2032	2032	2034	2025	2036	2037	2032	2030	2040	20/11	20/12	20/12	2044	2045	20/6	2047	2048	2040	2050	
0	2000	0	2033	2030	2037	2030	2039	11	0	2042	2043	0	0	2040	0	2040	2049	15	
0	0	U	0	0	U	U	0		U	0	0	U	U	0	0	0	U	10	

A noter qu'il n'est pas nécessaire de compléter la répartition des équipements de chauffage pour toutes les années du plan d'actions. Un remplissage automatique est réalisé lors du lancement des calculs du plan d'actions (mais non visible dans le tableau de saisie). Ce remplissage est réalisé : par interpolation linéaire pour les années situées entre 2 valeurs complétées par l'utilisateur, par prolongement de la dernière valeur renseignée sinon.

Grandes phases projet	Maillon détaillé	Secteur NAF ³ associé				
Chauffage biomasse						
Fabrication d'équipements	Fabrication chaudière/ poêle	Fabrication d'appareils ménagers non électriques				
Distribution d'équipements	Distribution chaudière/ poêle	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage				
Installation d'équipements	Installation chaudière/ poêle	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation				
Chauffage pompe à chaleur						
Fabrication d'équipements	Fabrication PAC	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels				

- Paramètres économiques

³ NAF : Nomenclature d'Activités Française. Lien INSEE : <u>https://www.insee.fr/fr/information/2406147</u>

Distribution d'équipements	Distribution PAC	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage				
Installation d'équipements	Installation PAC	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation				
Réseau de chaleu	r (alimenté par une chauffe	erie bois)				
	Fabrication chaudière bois	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central				
	Installation chaudière bois	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie				
Process bois	Système de fumée / cendres	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels				
	Fabrication autres équipements	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels				
	Livraison équipements	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers				
	Gros œuvre	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment				
Construction	Second œuvre	Travaux de plâtrerie				
chaufferie	Terrassement / VRD	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires				
	Aménagements extérieurs	Services d'aménagement paysager				
Autres installations	Hydraulique, électricité et régulation chaufferie	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux				
Etude/ingénierie	Etudes/ingénierie	Ingénierie, études techniques				
Infrastructure	Fabrication canalisations	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier				
réseau	Installation canalisations	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux				
Sous-stations	Fabrication sous-stations	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels				
(échangeurs)	Installation sous-stations	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux				
Chauffage électric	ue par effet Joule					
Fabrication d'équipements	Fabrication radiateur	Fabrication d'appareils électroménagers				
Distribution d'équipements	Distribution radiateur	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage				
Installation d'équipements	Installation radiateur	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation				
Chaudière gaz						
Fabrication d'équipements	Fabrication chaudière	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central				
Distribution d'équipements	Distribution chaudière	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage				
Installation d'équipements	Installation chaudière	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation				
Chaudière fioul/GPL						

Fabrication d'équipements	Fabrication chaudière	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central
Distribution d'équipements	Distribution chaudière	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage
Installation d'équipements	Installation chaudière	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation

- Autres paramètres avancés

Sous-section	Paramètre	Unité	Valeur	Explication du paramètre
Coefficient de performance	СОР	/	3	Coefficient de performance moyen pour les pompes à chaleur (PAC). Il correspondant à la chaleur produite par an par le système rapporté à sa consommation d'électricité. Il est donc équivalent ici au coefficient de performance saisonnier (SCOP).
Répartition de la consommation de	Chaudière gaz	%	80	Permet de répartir le vecteur énergétique « gaz » entre les deux équipements de
gaz dans le chauffage résidentiel	Réseau de chaleur	%	20	chauffage « chaudière gaz » et « reseau de chaleur ». Les chiffres par défaut pourront être affinés en fonction des contextes régionaux.
Répartition de la consommation des	Chaudière fioul/GPL	%	90	Permet de répartir le vecteur énergétique « produit pétrolier » entre les deux équipements de chauffage « chaudière fioul/GPL » et
dans le chauffage résidentiel	Réseau de chaleur	%	10	« réseau de chaleur ». Les chiffres par défaut pourront être affinés en fonction des contextes régionaux.
Répartition de la consommation	Elec Joule	%	95	Permet de répartir le vecteur énergétique « électricité » entre les deux équipements de
d'électricité dans le chauffage résidentiel	PAC	%	5	« PAC ». Les chiffres par défaut pourront être affinés en fonction des contextes régionaux.
Répartition de la consommation de	Chauffage biomasse	%	80	Permet de répartir le vecteur énergétique « chaleur renouvelable » entre les deux équipements de chauffage « Chauffage
(EnRt) dans le chauffage résidentiel	Réseau de chaleur	%	20	biomasse » et « Réseau de chaleur ». Les chiffres par défaut pourront être affinés en fonction des contextes régionaux.
Taux de remplacement du parc initial de chauffage biomasse	/	%	0	Permet de faire évoluer la performance des équipements de chauffage biomasse du parc initial (remplacement d'équipements peu performants par des poêles ou chaudières biomasse performantes)

4.4.1.4 Conversion des équipements de chauffage dans le tertiaire

L'action est en tout point identique à l'action « Conversion des équipements de chauffage dans le résidentiel » (4.4.1.3) à ceci près qu'elle s'applique au secteur tertiaire et non au secteur résidentiel. Pour la méthodologie, se référer donc à l'action 4.4.1.3.

4.4.2 Actions « Mobilité »

4.4.2.1 Réduction distance parcourue sur les trajets domicile-travail

Le paramétrage de l'action réduction des distances domicile-travail permet d'estimer son impact sur :

- La consommation énergétique du secteur transport
- Les émissions de gaz à effet de serre du secteur transport
- Les émissions de polluants du secteur transport
- La baisse de la facture énergétique
 - Paramètres généraux

Paramètres à saisir pour dimensionner l'action :

 Réduction du nombre de kilomètres parcourus par an (exprimé en % par rapport à l'année de référence)

La somme des valeurs renseignées pour les différentes années ne doit pas dépasser 100%.

A noter que l'année de référence correspond à l'année des jeux de données « mobilité » utilisés pour le fonctionnement de l'action (base MOBPRO de l'INSEE).

Pour aider l'utilisateur dans le paramétrage de l'action, deux indicateurs complémentaires (non modifiables) sont apportés : le nombre d'actifs effectuant leurs trajets domicile-travail en voiture et la distance moyenne parcourue par actif pour ses trajets domicile-travail. Ces informations permettent ainsi à l'utilisateur de paramétrer sa réduction du nombre de kilomètres en jouant sur différents leviers : levier de baisse du nombre d'actifs en déplacement (mesure en faveur du télétravail par exemple) et levier de baisse de la distance moyenne parcourue par actif (mesure en faveur d'une meilleure accessibilité à l'emploi par exemple).

Paramètre	Unité	Valeur	Explication du paramètre
Nombre de jours travaillés par an	Jours	217	Correspond à une année de travail à temps plein
Nombre de trajets par jour	Trajets	2	Correspond à un aller-retour par jour par actif
Pourcentage des actifs pratiquant déjà le télétravail	%	0	Correspond au pourcentage d'actifs pratiquant déjà le télétravail avant la mise en œuvre de l'action. Cela réduit donc le nombre de trajets domicile-travail considérés dans l'action
Nombre de jours de télétravail par semaine	Jours	0	Correspond au nombre de jours télétravaillés en moyenne par semaine par les actifs en télétravail (cf. paramètre précédent).
Seuil minimum de distance considéré pour les trajets domicile-travail	km	0	Correspond au seuil minimum en deçà duquel les trajets domicile-travail ne sont pas considérés dans les calculs. Cela permet par exemple de cibler les actifs ne pouvant se reporter facilement vers des modes de transport actifs (distance >15km par exemple)

- Autres paramètres avancés

4.4.2.2 Covoiturage

Le paramétrage de l'action de covoiturage permet d'estimer son impact sur :

- La consommation énergétique du secteur transport
- Les émissions de gaz à effet de serre du secteur transport
- Les émissions de polluants du secteur transport
- La baisse de la facture énergétique
 - Paramètres généraux

Paramètres à saisir pour dimensionner l'action :

- Nombre de personnes sensibilisées au covoiturage (nombre)
- Pourcentage de personnes sensibilisées se mettant effectivement au covoiturage (%)

Pour aider l'utilisateur dans le paramétrage de l'action, deux indicateurs complémentaires (non modifiables) sont apportés : le nombre d'actifs effectuant leurs trajets domicile-travail en voiture et la distance moyenne parcourue par actif pour ses trajets domicile-travail.

Paramètre	Unité	Valeur	Explication du paramètre
Nombre de covoitureurs par véhicule	Nombre	2	/
Nombre de jours travaillés par an	Jours	217	Correspond à une année de travail temps plein
Nombre de trajets par jour	Trajets	2	Correspond à un aller-retour par jour par actif
Seuil minimum de distance considéré pour les trajets domicile-travail	km	0	Correspond au seuil minimum en deçà duquel les trajets domicile-travail ne sont pas considérés dans les calculs. Cela permet par exemple de cibler les actifs ne pouvant se reporter facilement vers des modes de transport actifs (distance >15km par exemple)

- Autres paramètres avancés

4.4.2.3 Voies cyclables

Le paramétrage de l'action d'une voie cyclable permet d'estimer son impact sur :

- La consommation d'énergie du territoire
- La baisse de la facture énergétique
- Les émissions de polluants du secteur transport
- L'investissement nécessaire
- Le nombre d'emplois générés dans la phase d'investissement, d'exploitation et de maintenance
- La valeur ajoutée générée dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- Les retombées fiscales

- Paramètres généraux

Paramètres à saisir pour dimensionner l'action :

- Longueur (linéaire) de bandes cyclables à installer (km)
- Longueur (linéaire) de bandes cyclables existantes (km)
- Population de la commune/ville/aire urbaine
- Indice « territoire adapté au vélo » (Grenoble : Fort, Lyon : Moyen, Marseille : Faible)

Saisie uniquement l'année d'implantation. Les voies cyclables sont considérées comme définitives et automatiquement prises en compte les années suivantes.

- Paramètres économiques

Grandes phases projet	Maillon détaillé	Secteur NAF ⁴ associé
Construction bande cyclable	Génie civil bande cyclable	Ingénierie, études techniques
Construction bande cyclable	Maitrise œuvre bande cyclable	Construction de routes et autoroutes
Construction piste cyclable	Génie civil piste cyclable	Ingénierie, études techniques
Construction piste cyclable	Maitrise œuvre piste cyclable	Construction de routes et autoroutes
Exploitation/maintenance bande cyclable	Entretien bande cyclable	Construction de routes et autoroutes
Exploitation/maintenance piste cyclable	Entretien piste cyclable	Construction de routes et autoroutes

- Autres paramètres avancés

Paramètre	Unité	Valeur	Explication des valeurs par défaut
Distance par trajet parcourue par un cycliste en moyenne	Km	2.5	Distance moyenne dans la région Source : Se rendre au travail, distances et temps de transport s'allongent, CGDD, SOeS, 2010
Nombre de trajets par jour	Nb	2	Distance moyenne dans la région
Nbre de jours de déplacements en vélo /an/ cycliste	Nb	261	Nombre de jours de travail dans l'année. Cinq jours par semaine, 52 semaines par an.
Taux de personnes immobiles	%	15	Hypothèse
Plafond pour la part modale	%	5	Hypothèse
Nombre moyen de déplacements par habitant par jour	Nb	3.1	Hypothèse

4.4.2.4 Motorisation alternative pour les transports en commun

Cette action permet à l'utilisateur de modifier le parc des bus urbains et cars existant en remplaçant ces véhicules alimentés par le diesel et essence, par des véhicules électriques ou alimentés en GNV/BioGNV⁵.

Le paramétrage de l'action motorisation alternative pour les transports en commun permet d'estimer son impact sur :

- La consommation énergétique du secteur transport
- Les émissions de gaz à effet de serre du secteur transport
- Les émissions de polluants du secteur transport
- La baisse de la facture énergétique
- L'investissement nécessaire
- Le nombre d'emplois générés dans la phase d'investissement
- La valeur ajoutée générée dans la phase d'investissement.
 - Paramètres généraux

⁴ NAF : Nomenclature d'Activités Française. Lien INSEE : <u>https://www.insee.fr/fr/information/2406147</u>

⁵ GNV : Gaz naturel pour véhicules

Paramètres à saisir pour dimensionner l'action :

- Pourcentage de remplacement des cars ou bus existants par des véhicules électriques
- Pourcentage de remplacement des cars ou bus existants par des véhicules GNV ou BioGNV

							2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
R	emplac	ement o	les bus	existan	ts par de	es bus	0	0	0	0	5	0	0	10	0	0	0	15	0
		é	lectriqu	es (%)															
32	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	
	0	0	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
							2010	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2020	2030	203.
			la construction				/ 0	2020	0	0	10	2024	2023	1 5	0	2020	0	15	200
	niacem	ent des	bus exis	stants p	ar des c	us Givv	/ 0	U	U	U	10	U	U	15	U	U	U	15	0
lem	placem																		
em	placem		bioGN	/ (%)															
Rem	2033	2034	bioGN	/ (%) 2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	

La somme des valeurs renseignées pour les différentes années au niveau des deux paramètres d'entrée ne doit pas dépasser 100%. En effet, lorsque l'on atteint 100%, cela signifie que la flotte de bus/cars a été intégralement remplacée par des véhicules électriques ou GNV/bioGNV.

L'action prend en compte uniquement les véhicules diesel et essence. Cette action priorise d'abord le remplacement des véhicules les plus émetteurs, c'est-à-dire les véhicules diesel, puis, quand tous les véhicules diesel ont été remplacés, elle remplace les véhicules à essence.

- Paramètres économiques

Grandes phases projet	Maillon détaillé	Secteur NAF ⁶ associé
Fabrication du véhicule	Fabrication bus/car électrique	Construction de véhicules automobiles
Fabrication du véhicule	Fabrication bus/car GNV	Construction de véhicules automobiles

- Autres paramètres avancés

Paramètre	Unité	Valeur (par défaut)	Explication du paramètre
Distance moyenne parcourue par an par bus ou car	km	40 000	Distance moyenne du parc d'autobus en France, SDES
Consommation moyenne du parc de bus et cars diesel existant	kWh/100km	577,25	Consommation moyenne en France, 2018, Ademe
Consommation moyenne du parc de bus et cars essence existant	kWh/100km	577,25	Consommation moyenne en France, 2018, Ademe
Consommation moyenne nouveau bus ou car électrique	kWh/100km	145	Consommation moyenne en France, 2018, Ademe
Consommation moyenne nouveau bus ou car GNV/BioGNV	kWh/100km	935,83	Consommation moyenne en France, 2018, Ademe
Intégration du BioGNV dans les nouveaux véhicules GNV	%	0	Hypothèse

4.4.3 Actions « Agriculture »

4.4.3.1 Réduction consommation énergétique dans l'agriculture

Le paramétrage de l'action permet d'estimer l'impact sur

⁶ NAF : Nomenclature d'Activités Française. Lien INSEE : <u>https://www.insee.fr/fr/information/2406147</u>

- La réduction de la consommation d'énergie du secteur agricole
- Les émissions de gaz à effet de serre
- La baisse de la facture énergétique
- L'investissement nécessaire
- Le nombre d'emplois générés dans les phases d'investissement, d'exploitation et de maintenance
- La valeur ajoutée générée dans les phases d'investissement, d'exploitation et de maintenance

L'utilisateur doit saisir uniquement les valeurs pour les années de mise en place de l'action. La réduction de la consommation d'énergie et les autres impacts seront pris en compte automatiquement pour les années renseignées. Si vous renseignez des réductions de consommation sur plusieurs années, l'impact calculé sera cumulatif par rapport à l'année de référence.

Par exemple : année n -10% / année n+3 -20% les impact en année n+3 sont égaux à -30% par rapport à l'année de référence.

✓	Réduction consommation énergétique dans l'agriculture

							2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
P	Pourcentage réduction annuelle par rapport à								0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		l'anné	e de réfe	érence (%)														
2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

- Paramètres généraux

Pour dimensionner cette action, le paramètre principal est le pourcentage de réduction en relation de l'année de référence.

<u>Remarque :</u> saisir uniquement la réduction de la consommation d'énergie l'année de la réduction. Elle sera automatiquement considérée en fonctionnement les années suivantes.

- Paramètres économiques

Pour calculer les impacts économiques de cette action, l'approche utilisée a été basée sur la relation entre la consommation et l'évolution du capital nécessaire pour réduire la consommation.

Ce calcul est facilité par l'intégration des indices de l'évolution du PIB et l'élasticité de substitution (la facilité pour remplacer un bien par un autre, ou pour réduire la consommation dans ce cas).

L'investissement est calculé en utilisant cette différence de capital utilisé, multiplié par le capital fixe pour chaque territoire pour le secteur agricole.

4.4.3.1 Réduction des émissions de gaz à effet de serre non-énergétiques dans l'agriculture

Le paramétrage de l'action réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur agricole permet d'estimer son impact sur :

- Les émissions de gaz à effet de serre
- La baisse de la facture énergétique
- L'investissement nécessaire
- Le nombre d'emplois générés dans la phase d'investissement
- La valeur ajoutée générée dans la phase d'investissement

L'utilisateur renseigne le pourcentage de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) souhaitées, pour les années ciblées pour la mise en place de l'action. La réduction des émissions GES et les autres impacts seront pris en compte automatiquement pour les années renseignées, comme est le cas pour l'action « Réduction consommation énergétique dans l'agriculture ».

🖌 R	éductior	n des én	nissions	GES no	n-énerg	étiques	dans l'a	gricultu	re										
							201	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
R	éduction	des ém	nissions	GES no	n-énerge	étiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		dans le	secteur	agricol	e (%)														
2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Total des émissions GES non-énergétiques dans le secteur agricole (2019) : 8 291.82 kteqco2

Ce pourcentage est ensuite réparti par les differentes sous-actions, identifiées dans le tableau des « Autres paramètres ».

- Paramètres généraux

Pour dimensionner cette action, le paramètre principal est le pourcentage de réduction en relation de l'année de référence.

<u>Remarque</u> : saisir uniquement la réduction des émissions de gaz à effet de serre l'année de la réduction. Elle sera automatiquement considérée en fonctionnement les années suivantes.

Paramètre	Unité	Valeur (par défaut)	Explication du paramètre
Développer la méthanisation	%	0,4	Ce paramètre indique la proportion de l'action dédiée à ce développement jusqu'un maximum de 100%
Réduire la dose d'engrais minéral	%	5,3	Ce paramètre indique la proportion de l'action dédiée à ce développement jusqu'un maximum de 100%
Substituer l'azote minéral de synthèse par l'azote des produits organiques	%	3,7	Ce paramètre indique la proportion de l'action dédiée à ce développement jusqu'un maximum de 100%
Diminution de l'azote excrétée d'un rapport 2	%	3,7	Ce paramètre indique la proportion de l'action dédiée à ce développement jusqu'un maximum de 100%
Substituer des glucides par des lipides insturés dans les rations	%	17	Ce paramètre indique la proportion de l'action dédiée à ce développement jusqu'un maximum de 100%
Ajouter un additif (nitrate) dans les rations : addition de 1% de nitrate dans les rations	%	36,9	Ce paramètre indique la proportion de l'action dédiée à ce développement jusqu'un maximum de 100%
Développer l'agroforesterie à faible densité d'arbres	%	24,9	Ce paramètre indique la proportion de l'action dédiée à ce développement jusqu'un maximum de 100%
Développer les haies en périphérie des parcelles agricoles	%	8,1	Ce paramètre indique la proportion de l'action dédiée à ce développement jusqu'un maximum de 100%

- Autres paramètres avancés

4.4.4 Actions « Industrie »

4.4.4.1 Réduction consommation énergétique dans l'industrie

Le paramétrage de l'action permet d'estimer l'impact sur

- La réduction de la consommation d'énergie du secteur industriel
- Les émissions de gaz à effet de serre
- La baisse de la facture énergétique
- L'investissement nécessaire
- Le nombre d'emplois générés dans les phases d'investissement, d'exploitation et de maintenance
- La valeur ajoutée générée dans les phases d'investissement, d'exploitation et de maintenance

L'utilisateur doit saisir uniquement les valeurs pour les années de mise en place de l'action. La réduction de la consommation d'énergie et les autres impacts seront pris en compte automatiquement pour les années renseignées. Si vous renseignez des réductions de consommation sur plusieurs années, l'impact calculé sera cumulatif par rapport à l'année de référence.

Par exemple : année n -10% / année n+3 -20% les impact en année n+3 sont égaux à -30% par rapport à l'année de référence.

🖌 R	Réduction consommation énergétique dans l'industrie																		
							2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
F	ourcent	age réd	luction a	annuelle	par rapp	port à	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

- Paramètres généraux

Pour dimensionner cette action, le paramètre principal est le pourcentage de réduction en relation de l'année de référence.

<u>Remarque :</u> saisir uniquement la réduction de la consommation d'énergie l'année de la réduction. Elle sera automatiquement considérée en fonctionnement les années suivantes.

- Paramètres économiques

Pour calculer les impacts économiques de cette action, l'approche utilisée a été basée sur la relation entre la consommation et l'évolution du capital nécessaire pour réduire la consommation.

Ce calcul est facilité par l'intégration des indices de l'évolution du PIB et l'élasticité de substitution (la facilité pour remplacer un bien par un autre, ou pour réduire la consommation dans ce cas).

L'investissement est calculé en utilisant cette différence de capital utilisé, multiplié par le capital fixe pour chaque territoire pour le secteur industriel.

4.4.4.2 Réduction des émissions de gaz à effet de serre non-énergétiques dans l'industrie

Le paramétrage de l'action réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur industriel permet d'estimer son impact sur :

- Les émissions de gaz à effet de serre
- La baisse de la facture énergétique
- L'investissement nécessaire
- Le nombre d'emplois générés dans la phase d'investissement
- La valeur ajoutée générée dans la phase d'investissement

L'utilisateur renseigne le pourcentage de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) souhaitées, pour les années ciblées pour la mise en place de l'action. La réduction des émissions GES et les autres impacts seront pris en compte automatiquement pour les années renseignées, comme est le cas pour l'action « Réduction consommation énergétique dans l'industrie ».

Réduction des émissions GES non-énergétiques dans l'industrie

2

							2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Ré	duction	des ém	issions	GES nor	n-énergé	tiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	c	lans le s	ecteur i	ndustrie	el (%)														
2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Ce pourcentage est ensuite réparti par les differentes sous-actions, identifiées dans le tableau des « Autres paramètres ».

Paramètres généraux

Pour dimensionner cette action, le paramètre principal est le pourcentage de réduction en relation de l'année de référence.

<u>Remarque :</u> saisir uniquement la réduction de la consommation d'énergie l'année de la réduction. Elle sera automatiquement considérée en fonctionnement les années suivantes.

Grandes phases projet	Maillon détaillé	Secteur NAF ⁷ associé				
Capture de carbone	Fabrication et installation	Production de combustibles gazeux				
Capture de carbone	Fabrication et installation	Production de combustibles gazeux				
Capture de carbone	Fabrication et installation	Production de combustibles gazeux				
Capture de carbone	Fabrication et installation	Production de combustibles gazeux				
Exploitation et maintenance	Exploitation et maintenance	Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels				
Stockage de carbone	Stockage géologique	Forages et sondages				
Stockage de carbone	Stockage géologique	Forages et sondages				
Stockage de carbone	Stockage géologique	Forages et sondages				
Stockage de carbone	Stockage géologique	Forages et sondages				
Transport	Transport par conduites	Transports par conduites				
Transport	Transport par conduites	Transports par conduites				
Transport	Transport par conduites	Transports par conduites				
Transport	Transport par conduites	Transports par conduites				

Paramètres économiques

⁷ NAF : Nomenclature d'Activités Française. Lien INSEE : <u>https://www.insee.fr/fr/information/2406147</u>

- Autres paramètres avancés

Paramètre	Unité	Valeur (par défaut)	Explication du paramètre
Industrie chimique	%	3,5	Ce paramètre indique la proportion de l'action dédiée à cet industrie jusqu'un maximum de 100%
Industrie chimique - CSC ⁸	%	9	Ce paramètre indique la proportion de l'action dédiée à l'utilisation du captage et stockage des émissions de CO2 jusqu'un maximum de 100%
Production de ciment	%	35,8	Ce paramètre indique la proportion de l'action dédiée à cet industrie jusqu'un maximum de 100%
Production de ciment - CSC	%	29,8	Ce paramètre indique la proportion de l'action dédiée à l'utilisation du captage et stockage des émissions de CO2 jusqu'un maximum de 100%
Production de l'aluminium - CSC	%	4,5	Ce paramètre indique la proportion de l'action dédiée à l'utilisation du captage et stockage des émissions de CO2 jusqu'un maximum de 100%
Production d'ammoniac - CSC	%	1,9	Ce paramètre indique la proportion de l'action dédiée à l'utilisation du captage et stockage des émissions de CO2 jusqu'un maximum de 100%
Procédés de l'industrie sidérurgique et de l'industrie pétrolière - CSC	%	15,4	Ce paramètre indique la proportion de l'action dédiée à l'utilisation du captage et stockage des émissions de CO2 jusqu'un maximum de 100%
Incinération des déchets	%	0	Ce paramètre indique la proportion de l'action dédiée à cet industrie jusqu'un maximum de 100%

4.4.5 Actions « Production EnR »

4.4.5.1 Installation hydroélectrique

Le paramétrage de l'action installation hydroélectrique permet d'estimer son impact sur :

- La production ENR du territoire
- La baisse de la facture énergétique
- L'investissement nécessaire
- Le nombre d'emplois générés dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- La valeur ajoutée générée dans la phase d'investissement, d'exploitation et de maintenance
- Les retombées fiscales

⁸ CSC : Captage et stockage de carbone

Centrale hydroélectrique

							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Noml	bre d'ins	stallation	ns (nb)				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Puiss	sance in	stallée i	nférieure	e à 4,5 N	1W (MW))	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Nom	bre d'ins	stallation	ns (nb)				2018 0	2019 0	2020 0	2021 0	2022 0	2023 0	2024 0	2025 0	2026 0	2027 0	2028 0	2029 0	2030 0
Noml 2031	bre d'ins 2032	atallation	ns (nb) 2034	2035	2036	2037	2018 0 2038	2019 0 2039	2020 0 2040	2021 0 2041	2022 0 2042	2023 0 2043	2024 0 2044	2025 0 2045	2026 0 2046	2027 0 2047	2028 0 2048	2029 0 2049	2030 0 2050
Noml 2031 0	bre d'ins 2032 0	2033 0	ns (nb) 2034 0	2035 0	2036 0	2037 0	2018 0 2038 0	2019 0 2039 0	2020 0 2040 0	2021 0 2041 0	2022 0 2042 0	2023 0 2043 0	2024 0 2044 0	2025 0 2045 0	2026 0 2046 0	2027 0 2047 0	2028 0 2048 0	2029 0 2049 0	2030 0 2050 0
Noml 2031 0	2032 0	2033 0	2034 0	2035 0	2036 0	2037 0	2018 0 2038 0 2018	2019 0 2039 0 2019	2020 0 2040 0 2020	2021 0 2041 0 2021	2022 0 2042 0 2022	2023 0 2043 0 2023	2024 0 2044 0 2024	2025 0 2045 0 2025	2026 0 2046 0 2026	2027 0 2047 0 2027	2028 0 2048 0 2028	2029 0 2049 0 2029	2030 0 2050 0 2030
Noml 2031 0 Puiss	bre d'ins 2032 0 sance in	2033 0 stallée s	ns (nb) 2034 0 supérieu	2035 0 re à 4,5	2036 0 MW (MV	2037 0 V)	2018 0 2038 0 2018 0	2019 0 2039 0 2019 0	2020 0 2040 0 2020 2020 0	2021 0 2041 0 2021 0	2022 0 2042 0 2022 2022 0	2023 0 2043 0 2023 0	2024 0 2044 0 2024 0	2025 0 2045 0 2025 0	2026 0 2046 0 2026 0	2027 0 2047 0 2027 0	2028 0 2048 0 2028 0	2029 0 2049 0 2029 0	2030 0 2050 0 2030 0
Noml 2031 0 Puiss 2031	bre d'ins 2032 0 sance ins 2032	2033 0 stallée s 2033	2034 0 supérieu 2034	2035 0 re à 4,5 2035	2036 0 MW (MV 2036	2037 0 V) 2037	2018 0 2038 0 2018 0 2038	2019 0 2039 0 2019 0 2019 0 2039	2020 0 2040 0 2020 0 2020 0 2040	2021 0 2041 0 2021 2021 0 2041	2022 0 2042 0 2022 0 2022 0 2042	2023 0 2043 0 2023 0 2023 0 2043	2024 0 2044 0 2024 0 2024 0 2044	2025 0 2045 0 2025 0 2025 0 2045	2026 0 2046 0 2026 0 2026 0 2046	2027 0 2047 0 2027 0 2027 0 2047	2028 0 2048 0 2028 0 2028 0 2048	2029 0 2049 0 2029 0 2029 0 2049	2030 0 2050 0 2030 0 2030 0 2050

- Paramètres généraux

Paramètres à saisir pour dimensionner l'action :

- Nombre d'installations d'une puissance installée inférieure à 4,5 MW (nb)
- Puissance installée inférieure à 4,5 MW (MW)
- Nombre d'installations d'une puissance installée supérieure à 4,5 MW (nb)
- Puissance installée supérieure à 4,5 MW (MW)

Saisir uniquement l'année d'implantation (et pas toutes les années de fonctionnement). Lorsqu'il y a plusieurs installations la même année, la puissance installée à renseigner est la moyenne des puissances installées et pas la totalité. Par exemple, s'il y a 2 centrales installées en 2021 d'une puissance de 2 MW pour l'une et de 3 MW pour l'autre. Il faut renseigner 2 dans le nombre et 2,5 MW dans la puissance installée (2 + 3 = 5 MW / 2 installations => 2,5 MW).

Grandes phases projet	Maillon détaillé	Secteur NAF ⁹ associé				
Développement	Etudes	Ingénierie, études techniques				
Développement	Techno-commercial	Ingénierie, études techniques				
Fabrication de composants	Conduites	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques				
Fabrication de composants	Equipements mécaniques	Fonderie d'acier				
Fabrication de composants	Matériel électrique et électronique	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique				
Fabrication de composants	Pièces de fonderie	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques				
Mise en œuvre	Génie civil	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux				

- Paramètres économiques

⁹ NAF : Nomenclature d'Activités Française. Lien INSEE : <u>https://www.insee.fr/fr/information/2406147</u>

Mise en œuvre	Génie électrique	Construction de réseaux électriques et de télécommunications				
Mise en œuvre	Transport, levage, montage et travaux exceptionnels	Transports routiers de fret interurbains				
Phase de production	Exploitation / Maintenance	Réparation d'équipements électriques				

Autres paramètres avancés

Paramètre	Unité	Valeur	Explication des valeurs par défaut
Facteur de charge	%	27,6	Source
Taux d'imposition foncière	%	0,18	A remplir manuellement selon la localisation du projet.
Taux d'imposition CFE	%	20	A remplir manuellement selon la localisation du projet.

4.4.5.2 Installation d'une centrale photovoltaïque au sol

Le paramétrage de l'action centrale photovoltaïque au sol permet d'estimer son impact sur :

- La production ENR du territoire
- La baisse de la facture énergétique
- L'investissement nécessaire

-

- Le nombre d'emplois générés dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- La valeur ajoutée générée dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- Les retombées fiscales

Pour mieux calculer l'énergie produite dans chaque territoire, TerriSTORY[®] utilise les valeurs d'irradiation solaire spécifique pour chaque commune dans la région.

L'action dans TerriSTORY[®] :

🗸 C	entrale p	ohotovo	ltaïque a	au sol															
							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Puis	sance c	rête inst	allée (M	Wc)			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
> 1	Modifier	les para	amètres	économ	niques														
> 1	Modifier	les autr	es parar	nètres															

Paramètres généraux

Pour dimensionner cette action, le paramètre principal est la puissance crête installée en MWc.

<u>Remarque :</u> saisir uniquement la puissance de la centrale PV l'année de son implantation. Elle sera automatiquement considérée en fonctionnement les années suivantes. Inutile de la ressaisir.

Exemple : implantation d'une centrale de 3MWc en 2021 => Saisir uniquement en 2021 cette puissance.

Centrale photovoltaïque au sol

							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Puiss	ance cré	ête insta	Ilée (MV	Vc)			0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

- Paramètres économiques

Il est vivement conseillé de modifier les valeurs par défaut de la part locale. Se reporter au paragraphe 4.3.2 pour l'explication et les conseils de saisie.

Vous trouverez ci-dessus les secteurs d'activités définis par l'INSEE associés aux différents maillons de l'action « centrale photovoltaïque au sol ».

Grandes phases projet	Maillon détaillé	Secteur NAF ¹⁰ associé				
Dáveloppement	Etudos	Ingénierie, études				
Developpement		techniques				
Eabrication de composants	Technico-commercial	Ingénierie, études				
		techniques				
Eabrication de composants	Module PV	Fabrication de composants				
		électroniques				
Fabrication de composants	Onduleur/transformateur	Fabrication d'autres				
		matériels électriques				
		Fabrication d'autres fils et				
Fabrication de composants	Autres composants élec + monitoring	câbles électroniques ou				
		électriques				
		Fabrication de structures				
Fabrication de composants	Structure et clôture	métalliques et de parties de				
		structures				
		Commerce de gros				
Distribution des équipements	Distribution des équipements	(commerce interentreprises)				
		de matériel électrique				
		Travaux de terrassement				
Installation	Installation et aménagement	courants et travaux				
		préparatoires				
		Construction de réseaux				
Installation	Raccordement et renforcement réseau	électriques et de				
		télécommunications				
Phase de production	Exploitation / maintenance	Réparation d'équipements				
		électriques				

- Autres paramètres avancés

Paramètre	Unité	Valeur	Explication des valeurs par défaut
Pertes liées au système	%	26	 Perte de température : 9% Réflectance angulaire : 3% Autres pertes de système (ex. câbles, inverters) = 14%
Ratio surface/puissance installée	hectare/MW	3,3	Ce ratio peut varier entre 1 (pour le cas le plus favorable) et 6 (pour le cas le plus défavorable). Le paramètre choisi par défaut est celui de la centrale solaire PV au sol d'Ortaffa. <u>Source</u>
Prix de la surface de terrain	€/hectare	6000	En AURA, le prix pour un terrain agricole varie entre 2 000 € par hectare à 10 000 € par hectare
Taux d'imposition foncière	%	18	A remplir manuellement selon la localisation du projet.
Taux d'imposition Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	%	20	A remplir manuellement selon la localisation du projet.
Taux d'imposition aménagement	%	7	Varie entre 1 et 20% Valeur par défaut : 7% car la moitié des communes ont un taux inférieur ou égal à 5% et la moitié des départements ont un taux inférieur ou égal à 2% Source

¹⁰ NAF : Nomenclature d'Activités Française. Lien INSEE : <u>https://www.insee.fr/fr/information/2406147</u>

4.4.5.3 Chaufferie bois

Le paramétrage de l'action chaufferie bois permet d'estimer l'impact de l'installation de chaufferies bois sur :

- La production ENR du territoire
- La baisse de la facture énergétique
- L'investissement nécessaire
- Le nombre d'emplois générés dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- La valeur ajoutée générée dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance

- Paramètres généraux

Paramètre à saisir pour dimensionner l'action :

Saisir la production thermique totale de la (ou des) chaufferie(s) bois installée(s) l'année de l'implantation uniquement. Pas besoin de saisir l'installation chaque année.

Exemple : mise en service d'une chaufferie bois produisant 100 MWh en 2023 et de 3 chaufferies bois en 2030 produisant respectivement 150 MWh, 150 MWh et 200 MWh soit un total de 500 MWh.

Chaufferie bois

							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Produ	uction to	tale (M	Wh)				0	0	0	0	0	100	0	0	0	0	0	0	500
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Grandes phases projet	Maillon détaillé	Secteur NAF ¹¹ associé
Approvisionnement en plaquettes forestières	Achat du bois	Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction
Approvisionnement en plaquettes forestières	Broyage	Récupération de déchets triés
Approvisionnement en plaquettes forestières	Exploitation du bois	Exploitation forestière
Approvisionnement en plaquettes forestières	Livraison	Transports routiers de fret de proximité
Autres installations	Hydraulique, électricité et régulation chaufferie	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux
Construction bâtiment chaufferie	Aménagements extérieurs	Services d'aménagement paysager
Construction bâtiment chaufferie	Gros œuvre	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
Construction bâtiment chaufferie	Second œuvre	Travaux de plâtrerie
Construction bâtiment chaufferie	Terrassement / VRD	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
Etude/Ingénierie	Etude/Ingénierie	Ingénierie, études techniques

- Paramètres économiques

¹¹ NAF : Nomenclature d'Activités Française. Lien INSEE : <u>https://www.insee.fr/fr/information/2406147</u>

Exploitation/maintenanc e de la chaufferie	Conduite et entretien courant (P2)	Réparation d'ouvrages en métaux					
Exploitation/maintenanc e de la chaufferie	Gros entretien et renouvellement (P3)	Réparation d'ouvrages en métaux					
Process bois (chaudière, système de fumée,)	Fabrication autres équipements	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels					
Process bois (chaudière, système de fumée,)	Fabrication chaudière bois	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central					
Process bois (chaudière, système de fumée,)	Installation chaudière bois	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie					
Process bois (chaudière, système de fumée,)	Livraison équipements	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers					
Process bois (chaudière, système de fumée, …)	Système de fumée / cendres	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels					

- Autres paramètres avancés

Paramètre	Unité	Valeur	Explication des valeurs par défaut
Rendement chaufferies	%	85	Source expertise AURA-EE
Taux d'humidité du bois	%	35	Source : Les Chaufferies au Bois - Règles de l'art Grenelle environnement 2012 (2015)
PCI anhydre	kWh/t	5100	Source : Les Chaufferies au Bois - Règles de l'art Grenelle environnement 2012 (2015)
Ratio de chaleur produite sur la puissance chaufferie bois	MWh/MW	3500	Source expertise AURA-EE. Hypothèse d'un temps de fonctionnement de 3 500 heures par an.

4.4.5.4 Eolien

Le paramétrage de l'action éolien permet d'estimer son impact sur :

- La production ENR du territoire
- La baisse de la facture énergétique
- L'investissement nécessaire
- Le nombre d'emplois générés dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- La valeur ajoutée générée dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- Les retombées fiscales

							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Puiss	sance in	stallée (I	MW)				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

- Paramètres généraux

Paramètres à saisir pour dimensionner l'action :

Saisir la puissance des éoliennes l'année de l'implantation uniquement. Elles sont considérées en fonctionnement les années suivantes, et ils n'est pas nécessaire de ressaisir les valeur chaque année.

 Eolier

							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Puiss	ance in:	stallée (I	MW)				0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Si d'année en année, des éoliennes sont ajoutées, il ne faut ajouter que la puissance supplémentaire ajouté l'année n+1, n+2, n+3...

Exemple : implantation de 2 éoliennes (4 MWc) en 2021, puis 1 éolienne (puissance supplémentaire 2 MWc) est rajoutée en 2023, puis 1 éolienne en 2025. Saisie des MWc supplémentaires uniquement et pas le cumul.

🖌 Ec	lien																		
							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Puiss	ance in:	stallée (M	MW)				0	0	0	4	0	2	0	2	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Paramètres économiques

Grandes phases projet	Maillon détaillé	Secteur NAF ¹² associé
Développement	Etudes	Ingénierie, études techniques
Développement	Technico-commercial	Ingénierie, études techniques
Fabrication de composants	Composants de structure	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures

¹² NAF : Nomenclature d'Activités Française. Lien INSEE : <u>https://www.insee.fr/fr/information/2406147</u>

Fabrication de composants	Gros composants électriques	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques
Fabrication de composants	Systèmes électriques et électroniques	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique
Fabrication de composants	Systèmes mécaniques	Fonderie d'acier
Distribution des équipements	Distribution des équipements	Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel électrique
Installation	Préparation du site	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
Installation	Logistique	Transports routiers de fret interurbains
Installation	Raccordement et renforcement réseau	Construction de réseaux électriques et de télécommunications
Phase de production	Exploitation / maintenance	Réparation d'équipements électriques

- Autres paramètres avancés

Paramètre	Unité	Valeur	Explication des valeurs par défaut
Taux d'imposition foncière	%	0,18	A remplir manuellement selon la localisation du projet.
Taux d'imposition CFE	%	20	A remplir manuellement selon la localisation du projet.
Taux d'imposition aménagement	%	7	Varie entre 1 et 20% Valeur par défaut : 7% car la moitié des communes ont un taux inférieur ou égal à 5% et la moitié des départements ont un taux inférieur ou égal à 2% <u>Source</u>
Puissance moyenne éolien terrestre	MW	3	Source
Facteur charge	%	23,6	Le rapport entre l'énergie électrique produite et l'énergie qu'elle aurait produite si elle avait fonctionné à sa puissance nominale. Source

4.4.5.5 Installation solaire thermique combinée (Chauffage et Eau Chaude Sanitaire)

Le paramétrage de l'action solaire thermique permet d'estimer son impact sur :

- La production ENR du territoire
- La baisse de la facture énergétique
- L'investissement nécessaire
- Le nombre d'emplois générés dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- La valeur ajoutée générée dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- Les retombées fiscales

✔ Installation solaire thermique Combinée (Chauffage et Eau Chaude Sanitaire)

							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Nomb	ore de b	âtiment	collecti	f équipé	(nb)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Surfa	ce de ca	apteurs	par bâtiı	ment (m	12)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Paramètres généraux

Paramètres à saisir pour dimensionner l'action :

- Nombre de bâtiments collectifs équipés (nb)
- Surface de capteurs par bâtiment (m²)

Saisir uniquement l'année d'implantation (et pas toutes les années de fonctionnement). Les installations sont automatiquement considérées comme en fonctionnement les années suivantes.

Grandes phases projet	Maillon détaillé	Secteur NAF ¹³ associé
Distribution équipement	Marges commerce et transport	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage
Fabrication équipement	Equipement et matériel annexe	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
Fabrication équipement	Système solaire (capteur, structure et stockage)	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier
Ingénierie BE et monitoring	Ingénierie BE	Ingénierie, études techniques
Ingénierie BE et monitoring	Monitoring	Ingénierie, études techniques
Installation système	Pose du système	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation
Phase de production	Exploitation / Maintenance	Réparation d'équipements électriques

Paramètres économiques

Autres paramètres avancés

-

¹³ NAF : Nomenclature d'Activités Française. Lien INSEE : <u>https://www.insee.fr/fr/information/2406147</u>

Paramètre	Unité	Valeur	Explication des valeurs par défaut
Rendement ECS	%	33	Source

4.4.5.6 Installation solaire thermique Eau Chaude Sanitaire (ECS) sur logement collectif

Le paramétrage de l'action solaire thermique permet d'estimer son impact sur :

- La production ENR du territoire
- La baisse de la facture énergétique
- L'investissement nécessaire
- Le nombre d'emplois générés dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- La valeur ajoutée générée dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- Les retombées fiscales

							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Nom	bre de b	pâtiment	t collecti	f équipé	e (nb)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
						-	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Surfa	ice de c	apteurs	par bâti	ment (m	12)		2018 0	2019 0	2020 0	2021 0	2022 0	2023 0	2024 0	2025 0	2026 0	2027 0	2028 0	2029 0	2030 0
Surfa 2031	ce de c	apteurs	par bâti 2034	ment (m 2035	1 ²) 2036	2037	2018 0 2038	2019 0 2039	2020 0 2040	2021 0 2041	2022 0 2042	2023 0 2043	2024 0 2044	2025 0 2045	2026 0 2046	2027 0 2047	2028 0 2048	2029 0 2049	2030 0 2050

✔ Installation solaire thermique Eau Chaude Sanitaire sur logement collectif

- Paramètres généraux

Paramètres à saisir pour dimensionner l'action :

- Nombre de bâtiments collectifs équipé (nb)
- Surface de capteurs par bâtiments (m²)

Saisie uniquement l'année d'implantation (et pas toutes les années de fonctionnement). Les installations sont automatiquement considérées comme en fonctionnement les années suivantes.

Grandes phases projet	Maillon détaillé	Secteur NAF ¹⁴ associé
Distribution équipement	Marges commerce et transport	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures pour la plomberie et le chauffage
Fabrication équipement	Equipement et matériel annexe	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
Fabrication équipement	Système solaire (capteur, structure et stockage)	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier
Ingénierie BE et monitoring	Ingénierie BE	Ingénierie, études techniques
Ingénierie BE et monitoring	Monitoring	Ingénierie, études techniques

- Paramètres économiques

¹⁴ NAF : Nomenclature d'Activités Française. Lien INSEE : https://www.insee.fr/fr/information/2406147

Installation système	Pose du système	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation
Phase de production	Exploitation / Maintenance	Réparation d'équipements électriques

- Autres paramètres avancés

Paramètre	Unité	Valeur	Explication des valeurs par défaut
Rendement ECS	%	44	Source

4.4.5.7 Méthanisation avec injection sur le réseau de gaz

Le paramétrage de l'action installation de la méthanisation avec injection permet d'estimer son impact sur :

- La production ENR du territoire
- La baisse de la facture énergétique
- L'investissement nécessaire
- Le nombre d'emplois générés dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- La valeur ajoutée générée dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- Les retombées fiscales

Méthanisation avec injection sur le réseau de gaz

							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Nom	ore de m	éthanis	eur (nb)				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	Capaci	té moye (۱	nne inje Nm3CH4	ction bio 4/h)	ométhar	le	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

- Paramètres généraux

Paramètres à saisir pour dimensionner l'action :

- Nombre de méthaniseur (nb)
- La capacité d'injection de biométhane, par unité, en normo mètre cube de méthane (CH₄) par heure

Saisir uniquement l'année d'implantation (et pas toutes les années de fonctionnement). Les installations sont automatiquement considérées comme en fonctionnement les années suivantes.

Pour la capacité d'injection, quand il y a plusieurs installations mise en place la même année, saisir la moyenne de la capacité d'injection et pas le somme des capacités.

Par exemple, si 2 installations injectant du biogaz sont installées d'une capacité d'injection de 150 Nm3CH4/h pour l'une et de 100 Nm3CH4/h pour l'autre. Il faut renseigner 2 dans le nombre et 125 Nm3CH4/h dans la case Capacité moyenne d'injection (150 + 100 = 250 Nm3CH4/h / 2 installations => 125 Nm3CH4/h).

- Paramètres économiques

Grandes phases projet	Maillon détaillé	Secteur NAF ¹⁵ associé				
Achat de terrain	Achat de terrain	Activités des marchands de biens immobiliers				
Divers	Frais généraux	Ingénierie, études techniques				
Fabrication d'équipements	Équipement de post- traitement du digestat	Fabrication d'autres machines d'usage général				
Fabrication d'équipements	Équipement de prétraitement et digestion	Fabrication de machines pour l'industrie agro- alimentaire				
Fabrication d'équipements	Poste d'injection de biométhane	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels				
Fabrication d'équipements	Autres équipements	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels				
Installation	Etudes (faisabilité, MOE)	Ingénierie, études techniques				
Installation	Marges commerce et transport	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers				
Installation	Raccordement au réseau	Construction de réseaux électriques et de télécommunications				
Installation	Structure béton : acier (digesteur, fosse, silos)	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment				
Installation	Terrassement	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires				
Installation	Autres (lagune, charpentes, bardages)	Travaux de charpente				
Phase de production	Charges fixes	Autres assurances				
Phase de production	Consommables	Commerce d'électricité				
Phase de production	Gestion des substrats	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi- finis				
Phase de production	Gestion du digestat	Activités de soutien aux cultures				
Phase de production	Maintenance	Réparation de machines et équipements mécaniques				
Phase de production	Production des cultures	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses				

- Autres paramètres avancés

¹⁵ NAF : Nomenclature d'Activités Française. Lien INSEE : <u>https://www.insee.fr/fr/information/2406147</u>

Paramètre	Unité	Valeur	Explication des valeurs par défaut
Taux de rendement du purificateur	%	98	Source expertise AURA-EE
Taux de consommation pour le chauffage du digesteur	%	10	A remplir manuellement selon la localisation du projet.
PCI du méthane	KWh / M3	9.94	
Temps de fonctionnement en pleine puissance	Heures	8500	
Coefficient d'efficacité énergétique	%	55	

4.4.5.8 Méthanisation en cogénération

Le paramétrage de l'action installation de la méthanisation en cogénération permet d'estimer son impact sur :

- La production ENR du territoire
- La baisse de la facture énergétique
- L'investissement nécessaire
- Le nombre d'emplois générés dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- La valeur ajoutée générée dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- Les retombées fiscales

Méthanisation en cogénération

							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Nom	ore de m	éthanis	eur (nb)				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Puiss	ance m	oyenne o	des métl	naniseu	rs (MWé	elec)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

- Paramètres généraux

Paramètres à saisir pour dimensionner l'action :

- Nombre de méthaniseurs
- Puissance des méthaniseurs

Saisie uniquement l'année d'implantation (et pas toutes les années de fonctionnement). Les installations sont automatiquement considérées comme en fonctionnement les années suivantes.

Pour la puissance moyenne des méthaniseurs, quand il y a plusieurs installations mise en place la même année, saisir la moyenne de la puissance des méthaniseurs et pas le somme des capacités.

Par exemple, si 2 installations en cogénération sont installées d'une puissance de 200 MWélec pour l'une et de 400 MWélec pour l'autre. Il faut renseigner 2 dans le nombre et 300 MWélec dans la case Capacité moyenne d'injection (200 + 400 = 600 MWélec / 2 installations => 300 MWélec). Les installations sont automatiquement considérées comme en fonctionnement les années suivantes.

- Paramètres économiques

Grandes phases projet	Maillon détaillé	Secteur N	AF ¹⁶ asso	cié						
Achat de terrain	Achat de terrain	Activités de	es marcha	nds de biens immobiliers						
Divers	Etudes (faisabilité, MOE)	Ingénierie,	études te	chniques						
Divers	Frais généraux	Ingénierie,	études te	chniques						
Divers	Raccordement au réseau	Constructio	on de rése	aux électriques et de télécommunications						
Fabrication d'équipemen ts	Équipement de post- traitement du digestat	Fabrication d'autres machines d'usage général								
Fabrication d'équipemen ts	Équipement de prétraitement et digestion	Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire								
Fabrication d'équipemen ts	Équipement distribution chaleur	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels								
Fabrication d'équipemen ts	Autres équipements	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels								
Fabrication d'équipemen ts	Équipements de cogénération	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules								
Installation	Structure béton : acier (digesteur, fosse, silos)	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment								
Installation	Terrassement	Travaux de	e terrasser	nent courants et travaux préparatoires						
Installation	Autres (lagune, charpentes, bardages)	Travaux de	e charpent	e						
Phase de production	Charges fixes	Autres ass	urances							
Livraison équipements	Marges commerce et transport	Commerce et équipem	e de gros (nents indu	commerce interentreprises) de fournitures striels divers						
Phase de production	Consommables	Commerce	d'électric	ité						
Phase de production	Charges fixes	Autres ass	urances							
Phase de production	Gestion des substrats	Intermédia animaux vi finis	ires du co vants, ma	mmerce en matières premières agricoles, tières premières textiles et produits semi-						
Phase de production	Gestion du digestat	Activités de	e soutien a	aux cultures						
Phase de production	Maintenance	Réparation de machines et équipements mécaniques								
Phase de production	Production des cultures	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses								
	- Autres param	ètres avanc	:és							
Paramètre		Unité	Valeur	Explication des valeurs par défaut						

¹⁶ NAF : Nomenclature d'Activités Française. Lien INSEE : <u>https://www.insee.fr/fr/information/2406147</u>

Rendement électrique	%	35	Source expertise AURA-EE
Consommation électrique des auxiliaires	%	5	Source expertise AURA-EE
Temps de fonctionnement en pleine puissance	Heures	8500	A remplir manuellement selon la localisation du projet.
Coefficient d'efficacité énergétique	%	55	Source expertise AURA-EE

4.4.5.9 Installation d'un réseau de chaleur EnR/Gaz

Le paramétrage de l'action installation d'un réseau de chaleur permet d'estimer son impact sur :

- La production ENR du territoire
- La baisse de la facture énergétique
- L'investissement nécessaire
- Le nombre d'emplois générés dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- La valeur ajoutée générée dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- Les retombées fiscales

Réseau de chaleur EnR/gaz

							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Nomb	ore de cl	haufferi	es bois i	installée	es (nb)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Puiss	ance m	oyenne	chauffer	ries bois	s (MW)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Taux	d'utilisa	tion de l	l'énergie	d'appoi	nt (gaz)	(%)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	1						2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Nomb	ore de cl	haufferi	es gaz ir	nstallée	s (nb)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	1	1					2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Puiss	ance m	oyenne	chauffer	ries gaz	(MW)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Temp	s de for	nctionne	ement à	pleine p	uissanc	e (h/an)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Taille	réseau	chaleur	(km liné	aires)			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

- Paramètres généraux

Paramètres à saisir pour dimensionner l'action :

- Nombre de chaufferies bois installées (nb)

- Puissance moyenne chaufferies bois (MW)
- Taux d'utilisation de l'énergie d'appoint (gaz) (MW)
- Nombre de chaufferies gaz installées (nb)
- Puissance moyenne chaufferies gaz (MW)
- Temps de fonctionnement à pleine puissance (h/an)
- Taille réseau de chaleur (km linéaires)

Saisie uniquement l'année d'implantation (et pas toutes les années de fonctionnement). Les installations sont automatiquement considérées comme en fonctionnement les années suivantes.

Grandes phases projet	Maillon détaillé	Secteur NAF ¹⁷ associé
Approvisionnement en gaz	Approvisionnement gaz	Commerce de combustibles gazeux par conduites
Approvisionnement en plaquettes forestières	Achat du bois	Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction
Approvisionnement en plaquettes forestières	Broyage	Récupération de déchets triés
Approvisionnement en plaquettes forestières	Exploitation du bois	Exploitation forestière
Approvisionnement en plaquettes forestières	Livraison	Transports routiers de fret de proximité
Autres installations	Hydraulique, électricité et régulation chaufferie	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux
Construction bâtiment chaufferie	Aménagements extérieurs	Services d'aménagement paysager
Construction bâtiment chaufferie	Génie civil	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
Construction bâtiment chaufferie	Gros œuvre	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
Construction bâtiment chaufferie	Second œuvre	Travaux de plâtrerie
Construction bâtiment chaufferie	Terrassement / VRD	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
Etude/Ingénierie	Etude/Ingénierie	Ingénierie, études techniques
Exploitation/maintenanc e de la chaufferie	Conduite et entretien courant (P2)	Réparation d'ouvrages en métaux
Exploitation/maintenanc e de la chaufferie	Exploitation/maintenanc e chaufferie gaz	Réparation d'ouvrages en métaux
Exploitation/maintenanc e de la chaufferie	Gros entretien et renouvellement (P3)	Réparation d'ouvrages en métaux
Exploitation/maintenanc e du réseau	Exploitation/maintenanc e réseau	Réparation d'ouvrages en métaux
Fabrication et installation chaudière gaz	Fabrication chaudière gaz	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central

- Paramètres économiques

¹⁷ NAF : Nomenclature d'Activités Française. Lien INSEE : <u>https://www.insee.fr/fr/information/2406147</u>

Fabrication et installation chaudière gaz	Installation chaudière gaz	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie
Infrastructure réseau	Fabrication canalisations	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier
Infrastructure réseau	Installation canalisations	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux
Process bois (chaudière, système de fumée,)	Fabrication autres équipements	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
Process bois (chaudière, système de fumée,)	Fabrication chaudière bois	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central
Process bois (chaudière, système de fumée,)	Installation chaudière bois	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie
Process bois (chaudière, système de fumée,)	Livraison équipements	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers
Process bois (chaudière, système de fumée,)	Système de fumée / cendres	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
Sous-stations (échangeurs)	Fabrication sous- stations	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
Sous-stations (échangeurs)	Installation sous- stations	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux

- Autres paramètres avancés

Paramètre	Unité	Valeur	Explication des valeurs par défaut
Rendement chaufferies	%	85	Source expertise AURA-EE
Rendement réseau de chaleur	%	95	Source expertise AURA-EE
Énergie utilisé pour chauffage	%	75	Source : Les Chaufferies au Bois - Règles de l'art Grenelle environnement 2012 (2015)
Taux d'humidité du bois	%	35	Source : Les Chaufferies au Bois - Règles de l'art Grenelle environnement 2012 (2015)
PCI anhydre	kWh/t	5100	Source : Les Chaufferies au Bois - Règles de l'art Grenelle environnement 2012 (2015)

4.4.5.10 Installation de toitures solaire photovoltaïque : petites toitures résidentielles, ombrières et grandes toitures tertiaires

Le paramétrage de l'action toiture solaire photovoltaïque permet d'estimer son impact sur :

- La production ENR photovoltaïque du territoire
- La baisse de la facture énergétique
- L'investissement nécessaire
- Le nombre d'emplois générés dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- La valeur ajoutée générée dans la phase d'investissement et d'exploitation et maintenance
- Les retombées fiscales

Les trois actions petite toitures (ombrières de parking et residentiel) et grandes toitures fonctionnent de manière identique.

✓ Toiture solaire photovoltaïque – Ombrières de parking

							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Puiss	ance cré	ête insta	Ilée (MV	Vc)			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Toiture solaire photovoltaïque – résidentiel petites toitures

							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Puiss	ance cré	ête insta	Ilée (M)	Nc)			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Toiture solaire photovoltaïque – tertiaire industrie grandes toitures

							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Puiss	ance cré	ète insta	Ilée (MV	Vc)			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Paramètres généraux

Pour dimensionner cette action, le paramètre principal est la puissance crête installée en MWc.

<u>Remarque</u> : saisir uniquement la puissance de la toiture photovoltaïque solaire l'année de son implantation. Elle sera automatiquement considérée en fonctionnement les années suivantes.

Paramètres économiques

Grandes phases projet	Maillon détaillé	Secteur NAF ¹⁸ associé
Développement	Etudes	Ingénierie, études techniques
Développement	Technico-commercial	Ingénierie, études techniques
Fabrication de composants	Module PV	Fabrication de composants électroniques
Fabrication de composants	Onduleur/transformateur	Fabrication d'autres matériels électriques

¹⁸ NAF : Nomenclature d'Activités Française. Lien INSEE : <u>https://www.insee.fr/fr/information/2406147</u>

Fabrication de composants	Autres composants élec + monitoring	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques
Fabrication de composants	Structure	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures
Distribution des équipements	Distribution des équipements	Commerce de gros (commerce interentreprises) de matériel électrique
Installation	Installation et aménagement	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
Installation	Raccordement et renforcement réseau	Construction de réseaux électriques et de télécommunications
Phase de production	Exploitation / maintenance	Réparation d'équipements électriques

- Autres paramètres avancés

Paramètre	Unité	Valeur	Explication des valeurs par défaut
Pertes système	%	28	Perte de température : 13,9% Réflectance angulaire : 2,8% Autres pertes de système (ex. câbles, inverters) = 14% Source
Prix de la surface de terrain	€/m2	118	Source
Taux d'imposition CFE	%	20	A remplir manuellement selon la localisation du projet.

5 IMPACTS DES TRAJECTOIRES ET PLANS D'ACTIONS SAISIS

Dans TerriSTORY[®], **8 résultats d'impacts** sont disponibles issus de **2 algorithmes de calcul** : l'un sur l'énergie, les émissions de GES, les émissions de polluants atmosphériques, la facture énergétique et les retombées fiscales, et l'autre sur l'activité économique générée (emploi et valeur ajoutée) :

Algorithme 1 :

- Consommation d'énergie économisée,
- Energie ENR produite,
- Emissions des GES évitées,
- Emissions de polluants atmosphériques évitées
- Réduction de la facture énergétique,
- Retombées fiscales.

Algorithme 2 :

- Nombre d'emplois générés,
- Valeur ajoutée générée,
- Investissement.

Pour chaque graphique, les résultats sont cumulés pour toutes les actions simulées.

Par exemple, si l'utilisateur a saisi une implantation d'un méthaniseur et un plan de rénovation des logements résidentiels, les résultats sur les graphiques sont le cumul des deux actions sur les années saisies pour les graphiques qui les concernent (pas de production ENR pour l'action de rénovation et pas de consommation d'énergie économisée pour l'action de méthanisation).

Calculer et visualiser les impacts et les trajectoires cibles

Une fois la stratégie territoriale renseignée (trajectoire et plan d'actions) cliquez sur Lancer le calcul.

Lancer le calcul Export Excel ADEME Réinitialiser les valeurs Réinitialiser les trajectoires cibles

Les impacts sont présentés selon 4 thématiques :

- Impacts énergétiques
- Impacts carbone
- Impacts qualité de l'air
- Impacts économiques.

Ils permettent de donner un ordre de grandeur des impacts des actions envisagées et d'évaluer leur contribution à la trajectoire cible définie pour le territoire mais ne sont en aucun cas « à interpréter à la virgule près ».

Vous pouvez ne renseigner que le plan d'actions, sans trajectoire(s) cible(s), pour mesurer uniquement les impacts. Vous pouvez également ne renseigner que la partie trajectoires cibles sans renseigner d'actions.

5.1 Les impacts énergétiques

Les impacts énergétiques permettent de visualiser la trajectoire cible et l'évolution de la consommation d'énergie et de la production d'énergie renouvelable sur le territoire sélectionné en fonction du plan d'actions renseigné. Vous pouvez ainsi comparer la trajectoire cible et les impacts des actions du plan d'actions que vous avez saisi.

5.1.1 Trajectoire et impacts sur la consommation énergétique

Les impacts estimés sur la consommation énergétique sont les résultats des actions dans les secteurs du bâtiment, de la mobilité, de l'agriculture et de l'industrie. Les actions de production EnR n'engendrent pas de réduction de la consommation énergétique.

Il a été fait comme hypothèse que les impacts d'une action réalisée à l'année n sont valables les années d'après jusqu'en 2050, dernière date affichée sur le graphique.

TerriSTORY[®] permet de visualiser l'évolution de la consommation d'énergie, année par année, par secteur ou par énergie, en fonction du plan d'actions saisi (cf. ex de graphique ci-dessous pour l'évolution de la consommation d'énergie par secteur).



Les données historiques sont issues de modélisations réalisées dans le cadre de l'ORCAE¹⁹.

<u>Astuce</u> : vous pouvez visualiser l'impact d'un plan d'actions sur un seul secteur. Pour cela, cliquez dans la légende du graphique sur les autres secteurs pour les masquer.

¹⁹ ORCAE : Observatoire Régional Climat Air Energie (<u>https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/</u>)



5.1.2 Trajectoire et impacts sur la production EnR

Les impacts estimés sur la production EnR sont les résultats des actions de production d'énergie renouvelable. Ils correspondent à l'énergie produite par les installations ENR envisagées dans les plans d'actions.

Il a été fait comme hypothèse que les impacts d'une action réalisée à l'année n sont valables les années d'après jusqu'en 2050, dernière date affichée sur le graphique.

TerriSTORY[®] permet de visualiser l'évolution de la production d'énergie, année par année, en fonction du plan d'actions saisi.

Les données historiques sont issues de modélisations réalisées dans le cadre de l'ORCAE²⁰.



5.1.3 Trajectoires et impacts sur la production et la consommation d'énergie

²⁰ ORCAE : Observatoire Régional Climat Air Energie (<u>https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/</u>)

TerriSTORY[®] propose de mettre en regard la production EnR et la consommation d'énergie sur le territoire. Dans la partie impacts énergétiques, le graphique Production EnR et consommation d'énergie permet de visualiser les trajectoires cibles et les trajectoires des impacts du plan d'actions saisi sur la production d'EnR et la consommation d'énergie.



5.2 Les impacts carbone

Les impacts carbone permettent de visualiser la trajectoire cible et l'évolution des émissions de GES sur le territoire sélectionné en fonction du plan d'actions renseigné. Vous pouvez ainsi comparer la trajectoire cible et les impacts des actions du plan d'actions que vous avez saisi.

Les émissions de GES évitées sont la somme de toutes les émissions de GES évitées pour l'ensemble des actions saisies par l'utilisateur.

Il a été fait comme hypothèse que les impacts d'une action réalisée à l'année n sont valables les années d'après jusqu'en 2050, dernière date affichée sur le graphique.

TerriSTORY[®] permet de visualiser l'évolution des émissions de GES, année par année, par secteur ou par énergie, en fonction du plan d'actions saisi (cf. ex de graphique ci-dessous pour l'évolution des émissions de GES par secteur).

Les données historiques sont issues de modélisation réalisée dans le cadre de l'ORCAE²¹.



²¹ ORCAE : Observatoire Régional Climat Air Energie (<u>https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/</u>)

5.3 Les impacts polluants

Les impacts polluants permettent de visualiser les trajectoires cible et les évolutions des émissions des 6 polluants traités dans TerriSTORY[®] sur le territoire sélectionné en fonction du plan d'actions renseigné. Vous pouvez ainsi comparer les trajectoires cible et les impacts des actions du plan d'actions que vous avez saisi.

Les émissions de polluants évitées sont la somme de toutes les émissions de polluants évitées pour l'ensemble des actions saisies par l'utilisateur.

A noter que les émissions de polluants atmosphériques n'ont à ce stade été calculées que pour les actions bâtiment et les actions mobilité. Aucun impact n'est calculé pour le moment pour les actions agriculture/industrie et pour les actions de production de chaleur renouvelable.

Il a été fait comme hypothèse que les impacts d'une action réalisée à l'année n sont valables les années d'après jusqu'en 2050, dernière date affichée sur le graphique.

TerriSTORY[®] permet de visualiser l'évolution des émissions de polluants, année par année, par secteur ou par énergie, en fonction du plan d'actions saisi (cf. ex de graphique ci-dessous pour l'évolution des émissions de GES par secteur).



Les données historiques sont issues de modélisation réalisée dans le cadre de l'ORCAE²².

²² ORCAE : Observatoire Régional Climat Air Energie (<u>https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/</u>)

5.4 Les impacts économiques

Les impacts économiques du plan d'actions saisi sont représentés par les indicateurs suivants :

- Une estimation de l'investissement que nécessite les actions envisagées
- Le nombre d'emplois générés par les actions envisagées
- La valeur ajoutée générée par les actions envisagées
- La baisse de la facture énergétique
- Les retombées fiscales

Les impacts économiques sont calculés uniquement sur les actions saisies dans le plan d'actions : TerriSTORY[®] ne calcule pas les impacts économiques des trajectoires cibles saisies.

5.4.1 Investissement

L'investissement est une estimation de la somme des coûts de chaque élément de la chaine de valeur nécessaire à la mise en place de l'action, dans le territoire sélectionné, pour l'année de mise en place de l'action.

Pour une année donnée, TerriSTORY[®] permet de calculer l'investissement que nécessite l'ensemble des actions saisies par l'utilisateur dans son plan d'actions.

Par exemple, si 10 MW d'éolien et 5 MWc de PV au sol sont installés en 2022, et une centrale hydroélectrique de 3 MW en 2025, sur le graphique apparaîtrons 2 des valeurs seulement en 2022 (somme des investissements éolien et PV au sol installés) et en 2025.

5.4.2 Nombre d'emplois générés

Le nombre d'emplois générés correspond aux nombres d'emplois générés pour les phases d'investissement et d'exploitation et de maintenance. Les emplois générés dans la phase d'investissement sont des emplois ponctuels d'un an, les emplois générés dans la phase d'exploitation et de maintenance sont considérés comme stables dans le temps (jusqu'à la dernière année affichée sur le graphique, c'est à dire 2050).

Le nombre d'emplois générés comprend les emplois directs et indirects. Le graphique distingue les emplois créés sur le territoire et les emplois créés en région Auvergne-Rhône-Alpes (incluant les emplois du territoire).

Emplois directs : les emplois directs désignent les emplois directement liés à la production de produits ou de services nécessaires pour l(es)'action(s) à mettre en œuvre.

Emplois indirects : les emplois directs ont également pour effet d'en créer d'autres dans les entreprises qui fournissent des biens et services intermédiaires. On parle ici des emplois indirects.







5.4.3 Valeur ajoutée générée

La valeur ajoutée générée correspond à la valeur ajoutée générée lors des phases d'investissement (valeur ajoutée ponctuelle sur un an) et des phases d'exploitation et de maintenance (valeur ajoutée pérenne jusqu'à la dernière année affichée sur le graphique i.e. 2050).

Le graphique distingue la valeur ajoutée créée sur le territoire et la valeur ajoutée créée en région AuRA (incluant la valeur ajoutée créée sur le territoire).

Remarque : la valeur ajoutée est à distinguer des investissements. La valeur ajoutée est le chiffre d'affaires moins les consommations intermédiaires.

5.4.4 Baisse de la facture énergétique

La réduction de la facture énergétique est la somme de toutes les réductions de la facture énergétique pour l'ensemble des actions saisies par l'utilisateur.

La facture énergétique correspond ici à la balance commerciale territoriale énergétique. Ce qui veut dire que pour les actions de production ENR, toute l'énergie ENR produite sur le territoire est considérée comme autant d'énergie en moins à payer dans la facture énergétique.

Pour les actions de rénovation, la baisse de la facture énergétique correspond aux prix des énergies qui auraient été consommées sans le gain énergétique réalisé avec comme hypothèse de répartition par type d'énergie, un mix énergétique moyen basé sur le mix énergétique de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

5.4.5 Retombées fiscales

Seules les actions suivantes engendrent des retombées fiscales :

- Actions relatives aux installations photovoltaïques
- Actions relatives aux installations hydroélectriques
- Actions relatives aux installations éoliennes
- Actions relatives à la méthanisation

Valeur ajoutée générée (en millions d'euros)







Pour les centrales PV, les retombées fiscales suivantes sont prises en compte :

- Taxe foncière
- IFER
- CFE maximale sans dégrèvement
- CFE minimale avec dégrèvement
- CVAE
- Taxe d'aménagement

Pour les centrales hydroélectriques, les retombées fiscales suivantes sont prises en compte :

- Taxe foncière
- IFER
- CFE
- CVAE

Pour les installations éoliennes, les retombées fiscales suivantes sont prises en compte :

- Taxe foncière
- IFER
- CFE
- CVAE
- Taxe d'aménagement

Pour les actions de méthanisation, seule est comprise la CVAE.

6 ENREGISTREMENT DES TRAJECTOIRES ET PLANS D'ACTIONS SAISIS

Vous pouvez sauvegarder votre stratégie territoriale (trajectoires et/ou plan d'actions) saisie en vous connectant à votre compte utilisateur. Une fois connecté(e), indiquez un nom (1) et une description (2) puis cliquer sur Enregistrer ma stratégie territoriale (3).



Votre stratégie territoriale (trajectoires et/ou plan d'actions) sera sauvegardée dans votre espace personnel et vous pourrez la retrouver lors d'une prochaine connexion pour la consulter, la modifier après l'avoir téléchargée, la partager ou la publier (réservé aux collectivités).

À tout moment, vous pouvez écraser la stratégie territoriale enregistrée en cliquant sur le bouton Modifier la stratégie territoriale courante.

Si vous souhaitez garder l'ancienne version, il faut renommer la stratégie territoriale avec un nouveau nom et l'enregistrer. Ainsi, vous aurez 2 stratégies territoriales sauvegardées : l'ancienne et la nouvelle.

Connexion à votre compte utilisateur

Pour vous connecter à votre compte utilisateur cliquez sur Se connecter en haut à droite de la page Stratégie territoriale

Man semisive en transition > Terristion	Se connecter
Construction de la stratégie territoriale	?
Plans d'actions et impacts	
Territoire : CA de l'Ouest Rhodanien	
Pour vous aider à piloter votre trajectoire de transition, TerriSTORY® vous permet de :	
Saisir votre trajectoire cible (en lien avec les objectifs de votre territoire) énergie / GES jusqu'à 2050.	
+ Pour cela, cliquez sur Ajouter des trajectoires cibles finales et définissez vos objectifs annuels en déplaçant les points sur le(s) graphique(s) à l'aide de votre souris.	
Analyser l'impact des actions structurantes de votre plan d'actions, en termes énergétiques (consommation et production), carbone (émissions de GES) et économiques (emploi, fiscalité, facture énergétique) tout en mesurant leurs contributions à votre trajectoire cible.	
→ Pour cela, choisissez des actions, ci-descous, et complètez les valeurs prévisionnelles annuelles de ces actions. Cliquez sur Lancer le calcul pour obtenir une estimation des différents impacts de votre plan d'actions dans le temps.	
Enfin, le bouton Export Excel ADEME vous permet d'exporter dans un tableur les données de disgnostic climat, air et énergie ainsi que les éléments renseignés dans le plan d'actions et ses impacts, au format Ademe - Dadré de dépôt des POAET.	
Ajouter des trajectoires cibles finales	

Dans la fenêtre qui s'est ouverte, renseignez vos identifiants et mot de passe puis cliquez sur Se connecter

Fermer		
Login		
Password		
	Se connecter	S'inscrire
Mot de passe ou	ublié ?	

Si vous n'avez pas de compte utilisateur, cliquez sur S'inscrire pour demander la création de votre compte.

NB : Les comptes utilisateurs permettent d'enregistrer des stratégies territoriales et sont donc réservés aux collectivités.

7 CONSULTER, MODIFIER ET PARTAGER DES STRATEGIES TERRITORIALES

Connectez-vous à votre compte utilisateur.

Cliquez sur Mes stratégies territoriales en haut à droite. Les différentes stratégies territoriales sauvegardées sont indiquées dans un tableau (cf. ci-dessous).

	X retour à la carte				Construct Plans	ion de la strate d'actions et im Territoire :	égie territorial pacts	e		
\frown					Mes st	tratégies territoriale:	S			
1)	ld stratégie 🚽	Titre 🕽	Description 1	Type territoire	ld territoire	Partagé avec ↓	Partagé par	Publique	Dernière modification	
2										
9	56	TEPOS PRIVAS	Test 1	teposov#commune	38	terristory@aura.com			02/09/2020 15:24:07	Charger Partager Publier Supprimer
	61	CA PRIVAS	Test 3	teposcv#commune	38	terristory@aura.fr			03/09/2020 07:37:16	Charger Partager Publier Supprimer
	63	CA PRIVAS	Test 5	teposov#commune	38				03/09/2020 07:39:35	Charger Partager Publier Supprimer
	65	TEPOS Maurienne	Test 1	teposcv#commune	23	terristory@aura.com			07/09/2020 08:37:05	Charger Partager Publier Supprimer
	68	test ticket 845	TEST	teposcv#commune	35				05/10/2020 15:40:16	Charger Partager Publier Supprimer
	69	test ticket 845	TEST	teposcv#commune	35				05/10/2020 15:39:11	Charger Partager Publier Supprimer
	43	éolien		region#epci	1		terristory@aura.fr	Oui	10/08/2020 06:30:44	Charger
	62	CA PRIVAS		teposcv#commune	38		terristory@aura.fr	Oui	03/09/2020 07:40:09	Charger Partager Dépublier Supprimer

Vous pouvez :

- Charger une stratégie territoriale enregistrée par vous ou partagée par d'autres utilisateurs ;
- Supprimer une stratégie territoriale ;
- Partager une stratégie territoriale avec d'autres utilisateurs ;
- Publier une stratégie territoriale pour la rendre publique (action réservée aux collectivités).

Astuce :

Pour ordonner vos stratégies territoriales, vous pouvez trier et/ou filtrer les informations :

- Pour trier, cliquez sur l'icône 🚽 en haut de la colonne souhaitée (ligne ①).

- Pour filtrer, saisissez le mot-clé (3 lettres minimum) dans la case en dessous du titre de la colonne (ligne 2).

7.1 Charger une stratégie territoriale enregistrée par vous ou partagée par d'autres utilisateurs

Vous pouvez charger une stratégie territoriale préalablement enregistrée en cliquant sur le bouton Charger.

Vous pourrez ensuite soit lancer le calcul directement pour visualiser les impacts, soit modifier cette stratégie territoriale puis lancer le calcul pour visualiser les impacts.

Lorsqu'un autre utilisateur a partagé avec vous une stratégie territoriale, elle apparaît dans le tableau avec l'identification de la personne qui vous l'a partagée. Vous pouvez la charger et visualiser les impacts comme si vous l'aviez créée vous-même. Vous ne pourrez pas l'écraser. Si vous souhaitez la modifier, il faudra la renommer.

7.2 Supprimer une stratégie territoriale

Vous pouvez supprimer une stratégie territoriale que vous avez créée en cliquant sur le bouton Supprimer.

Si vous souhaitez Supprimer une stratégie territoriale publiée, il faudra d'abord la dépublier (cf. 7.4).

7.3 **Partager une stratégie territoriale avec d'autres utilisateurs**

Vous pouvez partager une stratégie territoriale avec d'autres utilisateurs, pour cela cliquez sur Partager. Une fenêtre s'ouvre dans laquelle vous devez renseigner l'adresse e-mail de cet utilisateur (vous pouvez en indiquer plusieurs si vous le souhaitez). La personne recevra alors un e-mail et pourra consulter la stratégie territoriale partagée par vous. Elle ne pourra pas écraser votre stratégie territoriale. Elle devra la renommer une fois modifiée et la repartager avec vous.

Vous pouvez à tout moment décider d'arrêter le partage avec un utilisateur en cliquant sur Partager puis en supprimant l'adresse e-mail de cet utilisateur.

7.4 **Publier une stratégie territoriale (réservé aux collectivités)**

Vous pouvez choisir de rendre publique une stratégie territoriale en cliquant sur Publier. Dans ce cas, l'ensemble des utilisateurs disposant d'un compte pourra charger votre stratégie territoriale (elle pourra être modifiée, supprimée ou dépubliée uniquement par vous).

Si vous ne souhaitez plus partager une stratégie territoriale, cliquez sur Dépublier.

L'action Publier est réservée uniquement aux collectivités afin de choisir quelle stratégie peut être publiée sur leur territoire.

L'ensemble des stratégies territoriales publiées par les collectivités apparaissent en bas du tableau Mes stratégies territoriales.

				Mes s	tratégies territoriale	s			
ld stratégie	Titre 🜡	Description	Type territoire	Id territoire	Partagé avec 🜡	Partagé par 🕽	Publique	Dernière modification	
56	TEPOS PRIVAS	Test 1	teposcv#commune	38	terristory@aura.com			02/09/2020 15:24:07	Charger Partager Publier Supprimer
61	CA PRIVAS	Test 3	teposcyllcommune	38	terristory@aura.fr			03/09/2020 07:37:16	Charger Partager Publier Supprimer
63	CA PRIVAS	Test 5	teposcv#commune	38				03/09/2020 07:39:35	Charger Partager Publier Supprimer
65	TEPOS Maurienne	Test 1	teposcv#commune	23	terristory@aura.com			07/09/2020 08:37:05	Charger Partager Publier Supprimer
68	test ticket 845	TEST	teposcv#commune	35				05/10/2020 15:40:16	Charger Partager Publier Supprimer
69	test ticket 845	TEST	teposcv#commune	35				05/10/2020 15:39:11	Charger Partager Publier Supprimer
43	éolien		region#epci	1		terristory@aura.fr	Oui	10/08/2020 06:30:44	Charger
62	CA PRIVAS		teposcv#commune	38		terristory@aura.fr	Oui	03/09/2020 07:40:09	Charger Partager Dé-publier Supprimer

8 EXPORT EXCEL AU FORMAT ADEME/PCAET ET EXPORT DES RESULTATS

8.1 Export Excel ADEME/PCAET

Vous pouvez exporter dans un fichier Excel pré-rempli, selon le modèle de <u>formulaire du cadre de</u> <u>dépôt des PCAET de l'Ademe</u>, les données suivantes :

- Consommation d'énergie : diagnostic sur la base des données disponibles dans TerriSTORY® et objectifs de maîtrise des consommations sur la base de la stratégie territoriale saisie dans TerriSTORY® (onglet 1 du Cadre de dépôt)
- Emissions de GES : diagnostic sur la base des données disponibles dans TerriSTORY® et objectifs de réduction des émissions sur la base de la stratégie territoriale saisie dans TerriSTORY® (onglet 1 du Cadre de dépôt)
- Production EnR : diagnostic sur la base des données disponibles dans TerriSTORY® et objectifs de production sur la base de la stratégie territoriale saisie dans TerriSTORY® (onglet 3 du Cadre de dépôt)
- Polluants atmosphériques : diagnostic sur la base des données disponibles dans TerriSTORY® (onglet 5 du Cadre de dépôt)

Pour exporter ce fichier, une fois votre stratégie territoriale renseignée et le calcul d'impact effectué, cliquez sur Export Excel ADEME.

Lancer le calcul Export Excel ADEME Export des résultats Réinitialiser les valeurs Réinitialiser les trajectoires cibles

Vous pouvez alors téléchargez ou enregistrez ce fichier.

		Diam			-				
		Diag	nostic						
Filië	ère de production	ENR	comptabilisation						
	Eolien terrestre								
	Solaire photovoltaïque								
	Solaire thermodynamique								
Electricité	Hydraulique								
(en www)	Biomasse solide								
	Biogaz								
	Géothermie								
	Biomasse solide								
	Pompes à chaleur								
haleur (en MWh)	Géothermie								
s	Solaire thermique								
	Biogaz								
Bio	méthane (en MWh)								
Bioc	arburants (en MWh)								
			Productio	n des ENR			Consomma	tion des ENR	
Filiè	re de production	Objectifs 2021	Objectifs 2026	Objectifs 2030-31 (Facultatif)	Objectifs 2050	Objectifs 2021	Objectifs 2026	Objectifs 2030-31 (Facultatif)	Objectifs 2050
	Eolien terrestre			(, douridin)				(, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
	Solaire photovoltaïque								
	Solaire thermodynamique								
Electricité (en MWh) E	Hydraulique								
	Biomasse solide								
	Biogaz								

8.2 Export des résultats

Vous pouvez exporter dans un fichier au format Excel les résultats des calculs d'impact effectués par TerriSTORY®. Cette étape ne peut pas être lancée avant qu'un calcul ait été effectué au préalable. Ce fichier contient les données suivantes :

- Un feuillet qui reprend les données permettant de retracer les trajectoires d'impacts énergétiques, détaillées par secteur, par énergie, et également par filière pour la production EnR. Les données des trajectoires historiques sont également disponibles.
- Un feuillet qui reprend les données permettant de retracer les trajectoires d'impacts carbone, détaillées par secteur et par énergie. Les données de trajectoires sont également disponibles.
- Un feuillet qui reprend les données permettant de retracer les trajectoires d'impacts polluants, détaillées par secteur pour chacun des 6 polluants. Les données des trajectoires historiques sont également disponibles.
- Un feuillet qui repend les données des impacts économiques
- Deux feuillets qui contiennent, pour rappel, les données renseignées par l'utilisateur dans les différentes actions. A noter que cette feuille ne contient aucune formule, elle se content d'exporter les résultats et les données saisies, et pas la façon dont ces premiers sont calculés à partir des secondes.

Pour exporter ce fichier, une fois votre stratégie territoriale renseignée et le calcul d'impact effectué, cliquez sur Export des résultats.



Vous pouvez alors téléchargez ou enregistrez ce fichier.

																Impacts sur la consommation d'énergie										
Par secteur (en GWh)																										
		Historique																								_
	1990	2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2
Trajectoire cible													186.7	182.70	178.80	174.80	170.90	166.90	162.90	159.00	155.00	151.10	148.59	146.07	143.55	14
Objectifs PCAET													Non a	pplicabl	e											
Objectif supra territorial SRADDET									224	222	219	217	215	212,6	210,3	208,1	205,9	203,6	201,4	199,2	196,9	194,7	192,4	190,2		
Agriculture, sylviculture et aquaculture	22,3	24,1	27,3	27,7	27,6	27,6	28,3	27,8	27,8	26	26,3	26	25,8	25,43	24,54	24,54	24,54	24,54	24,54	24,54	24,54	24,54	24,54	24,54	24,54	24
Gestion des déchets	0,66	0,9	0,88	0,79	0,72	0,77	0,43	0,42	0,41	0,42	0,41	0,4	0,37	0,34	0,34	0,34	0,34	0,34	0,34	0,34	0,34	0,34	0,34	0,34	0,34	(
Résidentiel	115	108	112	105	109	106	104	102	102	92,9	92,5	96,1	91,9	92,18	90,78	90,11	89,43	88,76	88,09	87,42	86,41	85,41	84,06	82,72	81,38	79
Transport routier	59,9	64,6	66,6	65,7	65,4	64,5	63,8	64,2	60,8	61,9	61,3	61,8	60,9	51,29	50,63	50,43	50,23	50,03	49,33	49,13	48,93	48,73	48,53	47,83	47,63	47
Industrie hors branche énergie	10,7	9,68	11,7	8,22	7,82	4,43	7,55	6,37	12,5	12,4	5,67	4,58	4,36	3,12	3,21	3,21	3,21	3,21	3,21	3,21	3,21	3,21	3,21	3,21	3,21	:
Autres transports	0,02	0,02	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	(
Tertiaire	19,3	21,8	23,7	22,5	22,3	21,7	21,4	21,1	20,6	19,6	19,4	19,1	18,2	17,33	17,2	17,2	17,2	17,2	17,2	17,2	17,2	17,2	17,2	17,2	17,2	:

		Impacts sur le nombre d'empiois																
Emplois générés																		
																Proje	ction	
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	203
Région - total emplois générés	25,00255	26,00255	27,00255	53,00255	29,00255	38,00255	39,00255	46,00255	62,00255	50,00255	64,00255	78,00255	92,00255	74,00255	68,00255	105,0051	65,00511	66,0051
Dont emplois directs	19,00255	20,00255	21,00255	40,00255	23,00255	30,00255	31,00255	37,00255	49,00255	40,00255	51,00255	62,00255	73,00255	59,00255	55,00255	82,00511	53,00511	54,0051
Dont emplois indirects	6	6	6	13	6	8	8	9	13	10	13	16	19	15	13	23	12	1
Epci - total emplois générés	3,001718	3,001718	3,001718	3,001718	3,001718	4,001718	4,001718	5,001718	6,001718	6,001718	7,001718	9,001718	10,00172	8,001718	7,001718	8,003437	6,003437	6,00343
Dont emplois directs	3,001718	3,001718	3,001718	3,001718	3,001718	4,001718	4,001718	5,001718	6,001718	6,001718	7,001718	9,001718	10,00172	8,001718	7,001718	8,003437	6,003437	6,00343
Dont emplois indirects	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Annexe

METHODOLOGIE DE L'ALGORITHME ECONOMIQUE IMPACT SUR L'EMPLOI ET LA VALEUR AJOUTEE

La méthodologie développée pour l'estimation de l'impact d'un plan d'action territorial sur l'emploi et l'économie locale se base sur une caractérisation de l'argent injecté dans l'économie locale, pour chacune des actions considérées.

Il s'agit ainsi de quantifier, pour chaque action, l'investissement (impacts ponctuels) et les dépenses d'exploitation (impacts pérennes). Chaque dépense est caractérisée par branche économique détaillée (selon les 732 branches de la NAF²³). On parle ainsi de « chaîne de valeur » pour chaque action.

L'impact sur l'emploi et l'économie, au niveau local et au niveau régional, est ensuite estimé, sur la base d'une Analyse Entrées-Sorties. L'analyse prend en compte les emplois directs et indirects, mais pas les emplois induits.

Sources des données

3 types de données sont nécessaires :

- Les données renseignées par l'utilisateur (sur le plan d'action étudié et la part d'investissement capté localement);
- Des données publiques (source INSEE) sur le tissu économique local et régional, et les interactions entre les différentes branches de l'économie. Dans un souci de cohérence nous avons choisi des données qui datent toutes de la même année. L'année la plus récente proposant l'ensemble des données nécessaires est l'année 2014 ;
- Les données caractérisant les chaînes de valeur de chaque action. Ces données sont issues soit d'analyses bibliographiques, soit d'expertises internes à l'agence AURA-EE.

Quelques définitions

Chaine de valeur : coûts d'une action détaillée par code NAF.

Emplois directs : les emplois directs désignent les emplois directement liés à la production de produits ou de services nécessaires pour l(es)'action(s) à mettre en œuvre.

Emplois indirects : ces emplois ont également pour effet d'en créer d'autres dans les entreprises qui fournissent des biens et services intermédiaires. On parle ici des emplois indirects.

Nomenclature d'activités françaises (NAF) : nomenclature statistique des activités des entreprises et associations. La NAF propose 5 niveaux emboîtés. Les 2 niveaux utilisés ici sont les niveaux à 88 divisions et 732 sous-classes. Une description détaillée de la NAF est disponible <u>ici</u>.

Part territoire : la part territoire correspond à la part d'investissement capté par les entreprises du territoire. À noter : la part territoire est calculée par défaut à partir des effectifs en emploi du territoire et des secteurs liés à l'action (effectifs salariés territoriaux corrigés par la part de non-salariat calculée à l'échelle nationale). Toutefois cette estimation est approximative et il est vivement conseillé à

²³ Nomenclature d'Activités Françaises

l'utilisateur de renseigner une part territoire propre à sa connaissance du territoire et nommé « part locale » dans l'application.

Tableau des entrées-sorties (TES): le tableau des entrées-sorties (ou TES) rassemble dans un même cadre comptable, les comptes de biens et de services par produits et les comptes de production et d'exploitation par branche. Une définition détaillée du TES est disponible sur le site de l'<u>INSEE</u>. Dans TerriSTORY[®], c'est le TES à 64 branches qui est utilisé.

Valeur ajoutée : chiffre d'affaires moins les consommations intermédiaires

Méthodologie

Les méthodologies d'estimation des impacts pour les dépenses d'investissement d'une part et d'exploitation et de maintenance d'autre part, sont assez similaires. La description ci-dessous concerne donc les deux points.

Le schéma ci-dessous présente la méthodologie globale de l'outil :



Estimations des emplois directs

Renseigner les paramètres d'une action engendre un certain nombre de dépenses détaillées en différents postes (étape 1). Si l'on prend l'exemple de la rénovation résidentielle, l'investissement pour cette action se décompose en 4 grandes phases (conception, fabrication, distribution et installations d'équipements) elles-mêmes pouvant être réparties en plusieurs postes (maîtrise d'œuvre pour la conception, matériaux isolants, système de ventilation pour la fabrication, …). A chacun de ces postes est attribué un code NAF (un code représentant un secteur). Ces postes détaillés permettent ensuite de calculer les dépenses locales par secteur.

Pour chaque poste, un coût de production unitaire (dépenses liées à l'investissement) est calculé en fonction du coût de production national (choisi sur la base d'études bibliographiques) et de la part du coût incombant au territoire : la part territoire (étape 2). Attention : dans TerriSTORY[®] cette part territoire calculée par défaut (à partir des données de l'INSEE) est une représentation peu fiable

de la réalité. Il est donc fortement conseillé de renseigner sa propre part territoire (part locale dans l'application).

Afin d'obtenir la valeur ajoutée générée sur le territoire, l'ensemble des coûts de production, regroupés en secteurs, est ensuite multiplié par « la part de valeur ajoutée dans la production » (étape 3a).

Enfin la valeur ajoutée générée multipliée par le ratio « emploi/valeur ajouté » permet de convertir cette valeur en emploi (en équivalent temps plein) (étape 4a).

Estimation des emplois indirects

L'estimation des emplois indirects est calculée à partir de l'analyse entrées-sorties (AES) ; une modélisation économique qui utilise le tableau entrées-sorties (TES). Toutefois cette analyse ne s'applique qu'à l'échelle nationale, or, pour estimer l'impact économique sur le territoire il faut savoir dans quelle mesure les différents biens et services seront produits localement ou « importés » du reste de la France.

Pour contourner ce problème, nous avons choisi de « corriger » le TES par un « coefficient de localisation » correspondant aux effectifs en emplois sur le territoire (issus des données CLAP²⁴ et des comptes nationaux de l'INSEE). On réalise ensuite sur ce TES corrigé l'AES classique. (étape 4b).

Dans cet objectif, à partir des coûts de production (ou dépenses locales) calculés à l'étape n°2, la part des consommations intermédiaires peut-être déterminée en multipliant ces coûts par le ratio « part des consommations intermédiaires dans la production » (étape 3b).

Ces consommations intermédiaires sont ensuite multipliées par la matrice de territorialisation pour obtenir la valeur ajoutée générée (étape 5b) et le nombre d'emploi indirects créés sur le territoire (étape 6b).

Calcul des différents ratios

Lorsque les données sont disponibles le ratio est calculé à partir des données ÉSANE²⁵ (selon les 732 « sous classes » de la NAF). Ces données peuvent-être téléchargées à l'adresse suivante : <u>esane_2014</u>

Les ratios dont les données sont indisponibles à l'échelle de la sous-classe (inexistantes ou soumises au secret statistique) sont calculés à l'échelle de la division (88 divisions) correspondante via les données des fichiers des <u>comptes nationaux</u>.

*Part de Valeur ajoutée dans la production (VA/production) :

 $\frac{VA}{prod} = \frac{valeur\ ajoutée}{production\ totale\ (production\ + marge)}$

²⁴ Connaissance locale de l'appareil productif

²⁵ <u>ÉSANE : Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises</u>

*Part de l'emploi dans la valeur ajoutée (Emploi / VA) :

 $\frac{emploi}{VA} = \frac{\text{Effectif intérieur total en équivalent temp plein}}{valeur ajoutée}$

*Part des consommations intermédiaires dans la production

 $\frac{part\ conso\ Inter}{production} = 1 - part\ de\ valeur\ ajoutée\ dans\ la\ production$